



Région Provence Alpes- Côte d'Azur

SRADDET PACA

Analyse de l'appel à contributions sur les objectifs
relatifs aux 3 lignes directrices



Sommaire

1. ANALYSE DES CONTRIBUTIONS AU SRADDET	4
1.1. Méthodologie.....	4
1.2. Profil des répondants	4
1.3. Une adhésion aux lignes directrices et aux principales grandes orientations proposées.....	7
2. LIGNE DIRECTRICE 1 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE ET LA QUALITE DE VIE DU TERRITOIRE.....	8
2.1. Orientation 1 : Un territoire à rayonnement international	8
2.1.1. Degré d'importance de l'orientation	8
2.1.2. Actions / objectifs proposés	15
2.2. Orientation 2 : Des facteurs clés pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire	16
2.2.1. Degré d'importance de l'orientation	16
2.2.2. Actions / objectifs proposés	17
2.3. Orientation 3 : un aménagement responsable et durable.....	22
2.3.1. Degré d'importance de l'orientation	22
2.3.2. Actions / objectifs proposés	23
2.4. En synthèse.....	27
3. LIGNE DIRECTRICE 2 : ORGANISER UN MAILLAGE REGIONAL EQUILIBRE	29
3.1. Orientation 1 : Dynamisation et revalorisation des centres villes et centres-bourgs	29
3.1.1. Degré d'importance de l'orientation	29
3.1.2. Actions / objectifs proposés	30
3.2. Orientation 2 : Maîtrise de l'espace : gestion économe du foncier	34
3.2.1. Degré d'importance de l'orientation	34
3.2.2. Actions / objectifs proposés	35



3.3. Orientation 3 : Structuration du territoire : conforter les centres et organiser les réseaux	38
3.3.1. Degré d'importance de l'orientation	38
3.3.2. Actions / objectifs proposés	39
3.4. En synthèse.....	42
4. LIGNE DIRECTRICE 3 : CONCILIER EGALITE ET DIVERSITE DES TERRITOIRES.....	43
4.1. Orientation 1 : Cultiver les atouts des territoires ; réaliser leurs potentiels économiques et humains.....	43
4.1.1. Degré d'importance de l'orientation	43
4.1.2. Actions / objectifs proposés	44
4.2. Orientation 2 : Impulser et animer la mise en capacité des territoires	47
4.2.1. Degré d'importance de l'orientation	47
4.2.2. Actions / objectifs proposés	48
4.3. Orientation 3 : Adapter des outils et des règles au service d'une diversité de territoires et de situations	51
4.3.1. Degré d'importance de l'orientation	51
4.3.2. Actions / objectifs proposés	52
4.4. En synthèse.....	54
5. SYNTHÈSE GÉNÉRALE DE L'APPEL À CONTRIBUTIONS	56

1. ANALYSE DES CONTRIBUTIONS AU SRADDET

1.1. Méthodologie

Afin de recueillir les avis et propositions des acteurs du territoire sur les principales orientations pressenties dans l'élaboration du SRADDET, un appel à contributions a été mis en ligne du 24 janvier au 15 février 2017

Il a été fait le choix d'adresser un questionnaire « ouvert » afin de recueillir un maximum de propositions des acteurs sollicités. De même, il a été décidé de l'adresser à un public large : plus de 900 envois ont été faits : collectivités, partenaires institutionnels, associations, opérateurs privés, etc. En revanche, cet appel à contributions n'a pas été adressé à la population, qui fera l'objet d'une consultation spécifique ultérieure.

Celles-ci ont permis de fournir des éléments à débattre lors des forums thématiques organisés sur le mois de mars 2017 :

- 8 mars 2017 –Nice :
- 15 mars 2017 – Toulon
- 22 mars 2017 - Gap

Il a permis de remonter les besoins et les aspirations d'une multitude d'acteurs de la société civile.

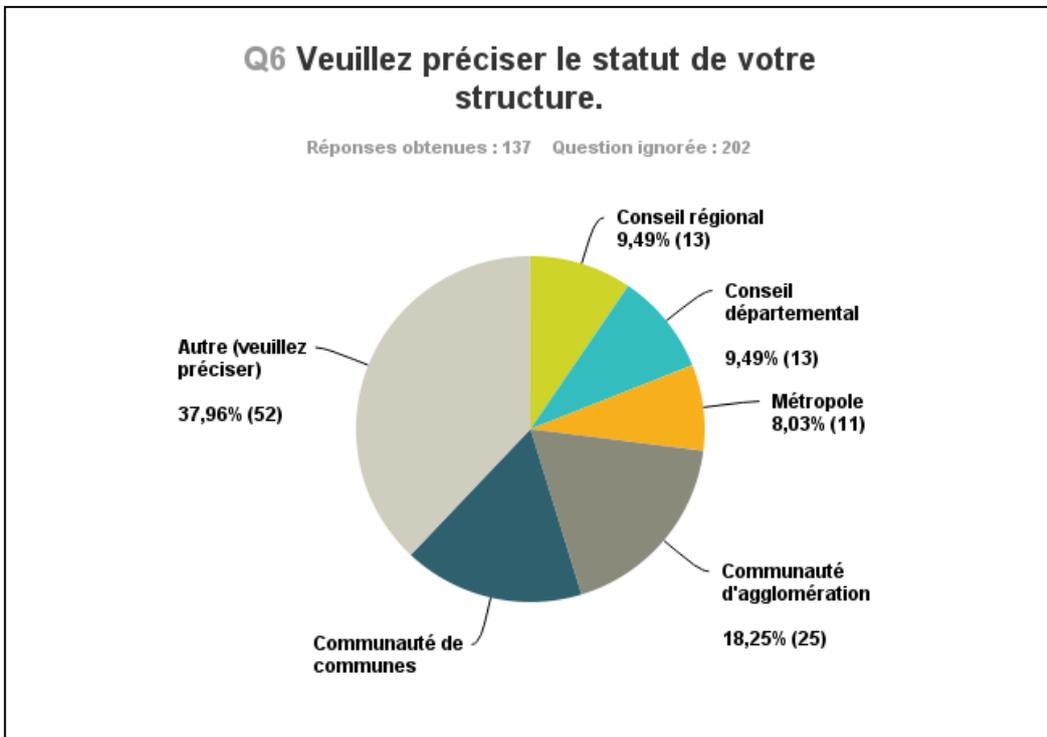
1.2. Profil des répondants

L'appel à contributions a généré 347 réponses globalement dont 339 reçues via le support web. Les représentants de collectivités territoriales sont légèrement plus représentés (52%) mais les autres acteurs de la société comptent pour près de 48% des sondés.



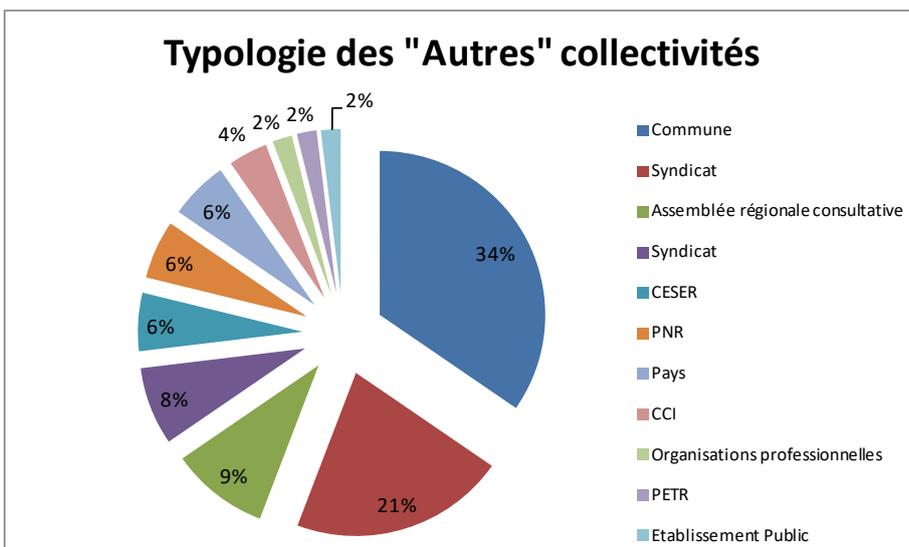
Source : questionnaire SRADDET PACA

La typologie des répondants se décline comme ci-dessous. Parmi les collectivités, les communautés d'agglomération et de communes sont plus fortement représentées, respectivement 18,25% et 16,79% des répondants. (A noter, plusieurs services d'une même collectivité/structure ont pu répondre au questionnaire).



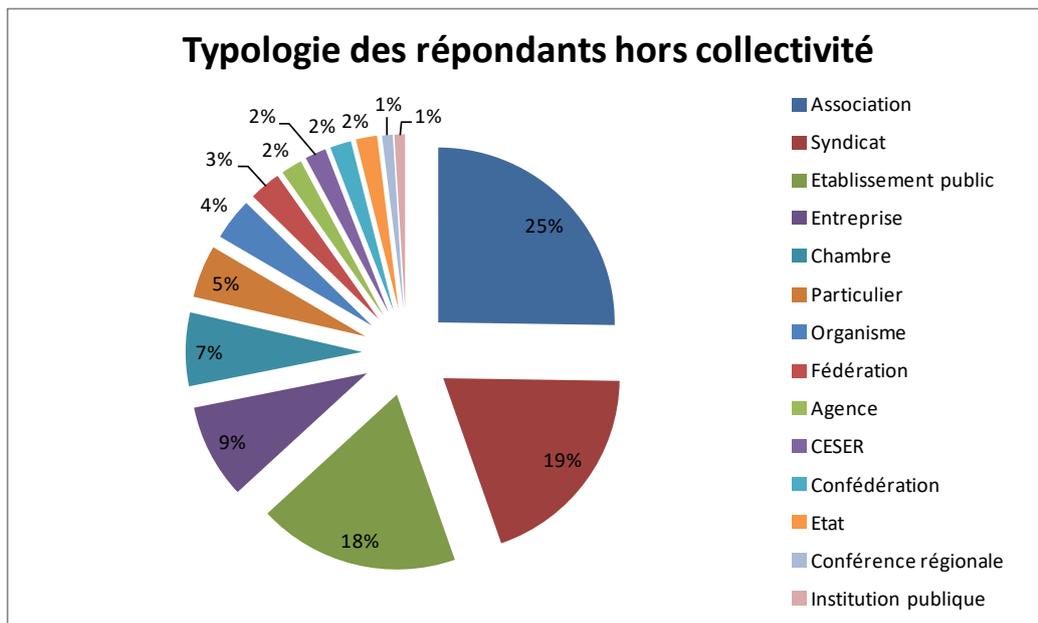
Source : questionnaire SRADDET PACA

Dans la catégorie « Autre » (37,96%) se trouve principalement des communes (34%) et des syndicats (21%) :



Source : questionnaire SRADDET PACA

Les répondants hors collectivité sont majoritairement issus du monde associatif et syndical ou membres d'établissements publics.



Source : questionnaire SRADDET PACA

Globalement, on remarque une diminution des réponses au fur à mesure du questionnaire. **Seuls 93 questionnaires ont été achevés sur les 339 démarrés.** Pour l'analyse des réponses sur les orientations de la ligne directrice 3, le taux de réponses moyen est environ de 35 avec un plus bas à seulement 21 réponses sur la dernière question.

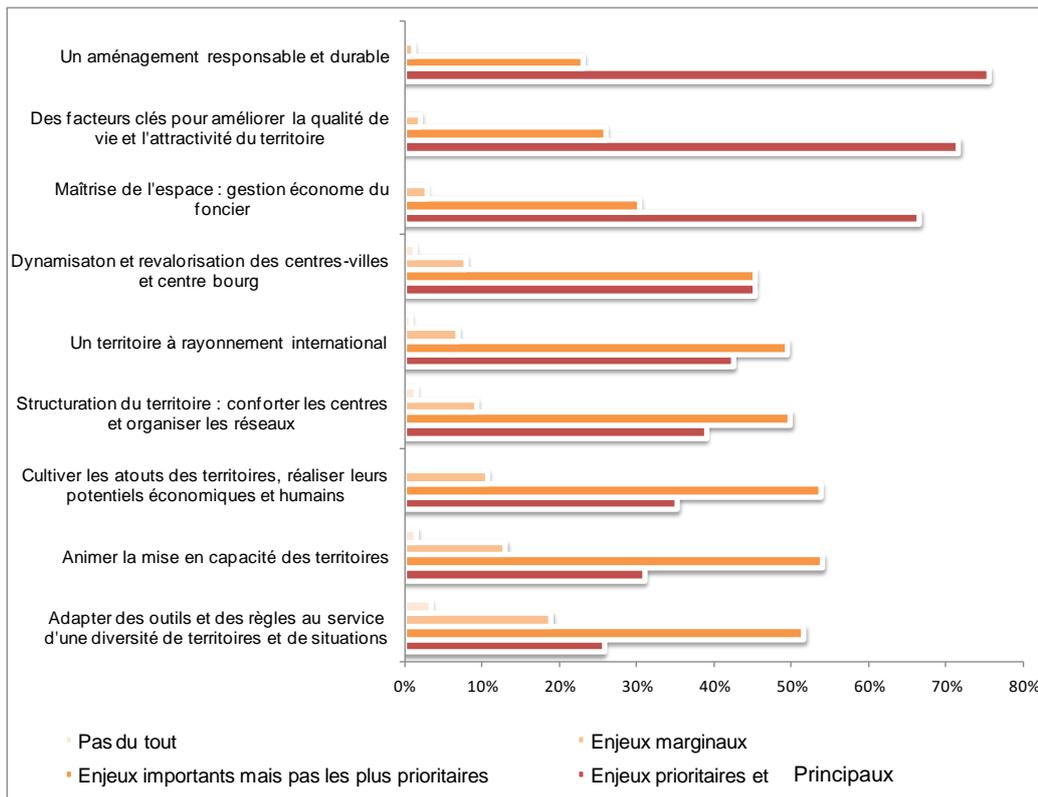
Après traitement informatique des données collectées, nous pouvons dessiner plusieurs lignes de force représentatives thématiques dans lesquelles des intentions fortes sont attendues. Par ailleurs, plusieurs idées très concrètes ont été exprimées et feront l'objet d'une attention particulière.

Le questionnaire proposé s'appuie sur les travaux de la Région et présente plusieurs axes structurants ainsi que les intentions/objectifs envisagés sur ces différents axes.

1.3. Une adhésion aux lignes directrices et aux principales grandes orientations proposées

Vision consolidée des orientations par ordre de priorité

(Sur le degré de priorité le nombre de réponses obtenues est en moyenne de 76)



Source : questionnaire SRADDET PACA

La lecture de ce graphique amène au moins deux commentaires :

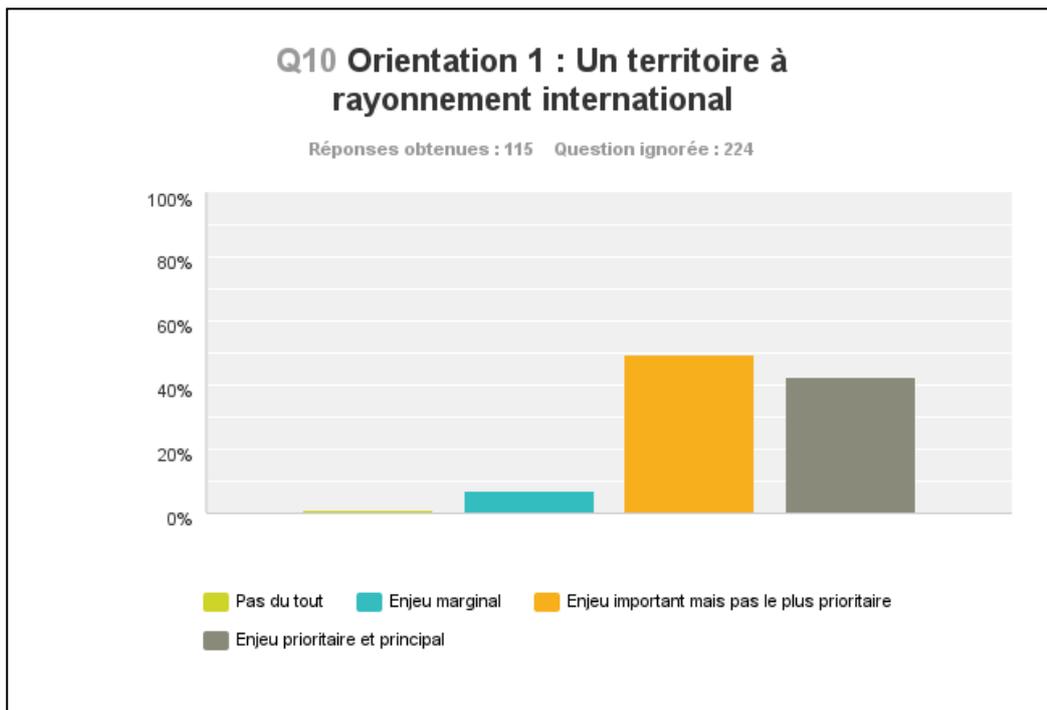
- Une adhésion globale sur les grandes orientations proposées
- Des orientations autour de la gestion économe de l'espace, de la maîtrise foncière et de la qualité de vie notées comme les plus prioritaires et les plus importantes.

A ce stade, nous pouvons supposer que les acteurs du territoire, en grande majorité, attendent du SRADDET un niveau d'exigence et d'ambition importante, induisant une rupture dans le modèle de développement jusque-là engagé sur le territoire.

2. LIGNE DIRECTRICE 1 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE ET LA QUALITE DE VIE DU TERRITOIRE

2.1. Orientation 1 : Un territoire à rayonnement international

2.1.1. Degré d'importance de l'orientation



Source : questionnaire SRADDET PACA

Cet enjeu a été jugé important par la moitié des répondants. Il a été jugé important et prioritaire par 40% d'entre eux.



Thèmes	Proposition d'objectifs / d'actons
Accompagner le développement économique du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les groupements professionnels de type cluster • Consolider l'industrie, développer l'économie de la connaissance, conforter la place portuaire et les espaces de son hinterland, soutenir les filières d'excellence et les projets structurants associés, renforcer les économies de proximité, y compris l'éco • Créer un fonds d'investissement pour financer ces pôles de compétitivité • Décentraliser l'activité des grands groupes industriels • Développer l'attractivité économique et favoriser l'installation d'entreprises ou groupes étrangers • Développer l'économie sociale et solidaire • Inciter des entreprises internationales à s'implanter en PACA • Réaliser des quartiers d'affaire • Poursuivre la diversification économique • Renforcer l'économie de proximité pour communiquer • Renforcer les agences de développement économique territoriales • S'appuyer sur le tissu économique local (TPE, PME) pour développer un label "Provence" qui s'appuie sur une charte d'engagement • Soutenir les filières stratégiques créatrices d'emploi • Se doter d'une cartographie des savoir-faire différenciants • Aller vers une spécialisation territoriale des ZAE • Développer des actions ponctuelles / sectorielles de proximité • Développer des actions stratégiques à long terme • Intégrer l'Aéroport Nice Côte d'Azur dans les initiatives régionales en matière de développement et de promotion • Soutenir la réalisation d'un PEX Nice • Soutenir la réalisation d'un Pôle multimodal OIN plaine du Var/Ligne Nouvelle Côte d'Azur • Appuyer le développement d'une « smart moutain » 4 saisons • Accompagner les démarches de structuration des territoires <p>Améliorer les services publics</p>
Améliorer l'accessibilité internationale du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité des pôles touristiques et des métropoles • Conforter les projets relatifs à la grande accessibilité, qui relie le territoire métropolitain à l'échelle régionale, nationale et internationale <p>Soutenir le développement des ports, aéroports internationaux et gare TGV</p>
Concilier attractivité résidentielle et mitage urbain	<ul style="list-style-type: none"> • Proscrire tout développement de nouveaux centres commerciaux concurrençant les centres ville • Construire un modèle adapté à la périurbanisation • Adopter une posture commune en matière d'accueil et de qualité d'accueil des professionnels et des populations • Organiser l'intervention foncière à l'échelle régionale • Soutenir les fonds de minoration foncière de la Métropole • Répondre à la problématique du logement (pénurie, coût et superficie) • Proposer des prix attractifs (logements) • Renforcer l'attractivité, à partir de ses richesses paysagères, patrimoniales et littorales, de ses équipements structurants, en renforçant ses atouts touristiques et événementiels, et en s'appuyant sur les spécificités des territoires
Conforter l'identité et la culture régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une culture locale vivante • Mettre l'accent sur la spécificité de la culture et de l'art de vivre en PACA, dans sa diversité. • Ne pas opposer les territoires infra régionaux • Parler de la région "Provence" (et oublier "PACA" qui divise le territoire et les logiques d'acteurs en sous-appellations)



Développer la gouvernance participative	<ul style="list-style-type: none"> • Donner plus de poids aux initiatives locales, décentralisées
Développer l'enseignement supérieur en lien avec une pédagogie à l'international	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'accueil des étudiants étrangers • Conforter les formations supérieures et la Recherche • Créer des réseaux de formation aux langues étrangères et renforcer l'enseignement des langues étrangères • Développer et adapter la formation et l'apprentissage • Développer les formations initiales et continues sur les aptitudes à l'international (langues notamment) • Former des professionnels • Implanter des organismes de formation de qualité qui diffusent sur l'ensemble du territoire régional, et qui tiennent compte des domaines caractéristiques du territoire d'implantation • Soutenir des projets de lycées/campus internationaux • Renforcer l'offre en formations supérieures qualifiantes
Favoriser le développement de l'activité touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Aider à la structuration des entreprises du tourisme et de l'accueil. • Améliorer la capacité et la qualité d'hébergement pour les touristes étrangers • Consolider l'activité touristique métropolitaine • Consolider l'attractivité et les équipements touristiques • Créer un pôle touristique de destination exceptionnel. • Développer le cyclotourisme • Développer une offre touristique durable sur tous les espaces urbains, naturels et ruraux, exceptionnels et ordinaires • Devenir la région d'Europe avec le plus d'écotourisme • Mettre en valeur les particularités touristiques des territoires. • Positionner la Région PACA comme une terre d'accueil touristique de premier ordre • Promouvoir les tourisms verts • Mettre en place une promotion touristique régionale unifiée / Développer la promotion touristique du territoire • Promouvoir un tourisme intelligent • Renforcer les indications touristiques et communicantes (panneaux de signalisation) en différentes langues au moins dans les sites accueillant des étrangers. • Utiliser le tourisme de territoire comme vecteur de développement • Utiliser les infrastructures existantes en station pour dynamiser ces lieux pendant les saisons plus creuses et envisager leur reconversion en cas de réchauffement climatique • Promouvoir le tourisme, la culture et le sport
Favoriser l'équité territoriale par une valorisation des territoires non métropolitains	<ul style="list-style-type: none"> • Aider au développement économique des villes moyennes • Appuyer les territoires d'arrière-pays dans leur dynamique individuelle • Lutter contre la banalisation des territoires • Monter des appels à projets sur la plus-value des territoires non métropole au projet régional, des atouts à partager et à porter ensemble • Faire la promotion des petits villages • Travailler sur la cohésion et la compétitivité • Valoriser les atouts des territoires non métropolitains • Veiller à l'équité territoriale • Assurer un désenclavement au service de l'avant pays alpin
Inscrire le développement durable dans les projets	<ul style="list-style-type: none"> • Coupler tout projet de développement avec une offre de transport durable • Développer les projets d'ENR • Devenir la région d'Europe la moins polluée • Organiser la complémentarité de la filière air au sein de l'espace régional

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les pistes cyclables • Se poser en leadership d'un modèle alternatif à celui du nord valorisable face au changement climatique • Produire son énergie renouvelable • Favoriser une mobilité avérée misant sur un impact limité sur l'environnement
Lutter contre les inégalités et la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Défendre Les Droits De Tous Les Etres - Egalité • Diminuer les zones de pauvreté • Engager un vaste plan d'insertion • (Ne pas croire que le numérique favorise l'intégration)
Mener une politique agricole régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la mise en place des outils qui favorisent l'exportation des produits agricoles de Provence (redéploiement du MIN de Provence sur Châteaurenard) • Favoriser les activités traditionnelles et agricoles • Développer les filières de proximité • Devenir la région d'Europe la plus importante en agriculture bio • Favoriser l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial • Redynamiser les politiques agricoles • Structurer un pôle agriculture biologique d'envergure européenne • Valoriser les terroirs agricoles et viticoles •
Mettre en réseau et en synergies les acteurs des territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un réseau d'acteurs économiques, politiques, aménagement, universitaires... • Créer un réseau géostratégique / Fonctionner en réseau / Mettre en réseau les territoires / Mettre en synergie les territoires • Définir une stratégie, des objectifs ciblés pour les 25 ans à venir • Identifier et mobiliser les projets et ressources des territoires • Initier une démarche de coopération (interne et externe) • Jouer collectif • Renforcer la coopération entre les différents territoires par des échanges entre services. • S'appuyer sur les départements et agences d'attractivité • Valoriser la coopération entre tous les acteurs du territoire • Définir des modalités d'actions communes dans le cadre de la CTAP sur les compétences partagées • Engager des discussions stratégiques à l'échelle interrégionale avec LRMP et Auvergne Rhône Alpes • Intégrer les ports fluviaux de proximité dans la stratégie du port de Marseille
Mettre en valeur l'offre culturelle et le patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Associer aux grandes manifestations les promoteurs, notamment associatifs qui permettent d'agréger les citoyens de la région • Développer les Festivals culturels (Avignon, Cannes, Châteauevallon, ...) • Enrichir le patrimoine • Faire de la métropole AMP l'écosystème référence en France sur le sport • Favoriser une culture locale vivante • Créer un carnet « Hollywood » (entreprises régionales sur les marchés Arts et spectacles et succès stories remarquables) • Mettre en valeur le patrimoine Vauban classé UNESCO • Promouvoir la richesse des sites, monuments, bâtiments, historiques • Promouvoir les grandes manifestations culturelles, mais aussi les actions culturelles au quotidien • Soutenir l'offre culturelle • Réaliser des travaux dans les écoles - échanges culturels
Organiser la complémentarité avec les régions limitrophes	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des coopérations transfrontalières • Développer les échanges avec les territoires voisins : Italie, Rhône, Vaucluse, Hérault



	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer un programme transalpin • Ouvrir le Nord de la région vers l'Italie et l'Europe centrale par le tunnel du Montgenèvre • Relancer l'arc méditerranéen • S'inscrire dans les dynamiques du grand sud-est et des territoires frontaliers • Travailler en synergie avec les Régions méditerranéennes voisines notamment l'arc latin
Organiser la logistique	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer le positionnement des espaces logistiques de portée supra régionale (Clesud, Distriport...) • Etablir une vision systémique des équipements logistiques
Organiser le réseau de transport régional	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès pour tous au transport • Améliorer la desserte autoroutière du GPMM et de l'aéroport • Améliorer l'offre de transport • Aménager des liaisons douces entre espaces naturels et forestiers et zones urbaines • Conforter le train de nuit • Coupler tout projet de développement avec une offre de transport durable • Créer des lignes de transports en commun / Promouvoir les transports en commun y compris en zones montagne • Favoriser des liaisons maritimes rapides avec Italie et Espagne • Développer le multimodal sur Fos/Etang de Berre et Bassins Est • Développer le transport et désenclaver l'arrière-pays • Développer les transports et leur maillage (liaison nord/sud à l'échelle régionale) • Développer un réseau intermodal global • Devenir la région d'Europe avec le plus de transports propres • Elaborer une stratégie déplacement régionale : maillage équilibré et efficace reliant tous les territoires de la région entre eux et non uniquement les métropoles • Favoriser les circulations douces (itinéraires pédestre, cyclistes, équestres) • Fiabiliser infrastructures de transport • Instaurer la gratuité des transports • Mettre en place la liaison Nice-Cuneo • Développer la liaison régionale Hautes-Alpes • Lier grandes métropoles et arrière-pays • Faire du lobbying pour la liaison Fos/Salon • Développer un meilleur réseau ferroviaire multimodal • Poursuivre et améliorer les aménagements routiers (RN 94, RD1091, ...) • Renforcer les infrastructures de transports collectifs • Renforcer les voies de chemins de fer pour relier le sud au nord de la Région en moins de 2 heures • Soutenir les dirigeables pour le transport des charges lourdes • Soutenir l'intermodalité • Développer le TGV • Développer le TGV Nice Barcelone • Mailler le territoire par des sites propres pour les transports en commun
Organiser un réseau inter-métropoles	<ul style="list-style-type: none"> • Mailler les métropoles de Aix-Marseille, Toulon et Nice • Développer un réseau de métropoles construit sur la complémentarité et non sur la concurrence
Poursuivre l'aménagement numérique du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer l'élaboration de la desserte THD • Poursuivre l'aménagement numérique du territoire
Préserver et valoriser les	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets ambitieux de restauration des espaces naturels sacrifiés • Préserver et protéger les paysages, les continuités écologiques, les sols



grands paysages	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et valoriser des grands sites paysagers (Alpilles, Ventoux, Luberon...) • Valoriser la qualité des paysages • Renforcer le rôle de parcs naturels régionaux
Préserver la qualité du cadre de vie et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'amélioration environnementale, sociale et paysagère des zones périurbaines • Devenir la région d'Europe avec la biodiversité la plus riche • Mettre en valeur la qualité de vie et l'environnement • Miser sur la qualité et le cadre de vie • Préserver l'environnement • Développer des projets « qualité du cadre de vie » des petites et moyennes collectivités • Réorienter la croissance des métropoles pour éviter la consommation d'espace • Valoriser des vitrines (technologies/territoires/objets) centrées sur la qualité de vie
Promouvoir la valorisation et le marketing du territoire régional / développer une marque PACA ou Provence	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les grands projets du territoire afin de renforcer la visibilité du territoire à l'échelle internationale • Travailler avec l'ARI, Agences de promotion opérationnelles • Cibler la promotion du territoire auprès des entreprises moyennes • Communiquer sur les richesses Naturelles autant que sur celles du génie industriel du territoire • Communiquer à ces échelles • Créer une marque régionale / Développer une marque de territoire / Promouvoir des marques Alpes Provence Côte d'Azur / Travailler sur l'image du territoire (son positionnement) • Etre plus lisible face à la concurrence accrue • Former les élus aux questions "d'image" de leur commune vis à vis des étrangers. • Former à l'accueil • Garantir l'autonomie des métropoles sur leurs outils d'attractivité : Provence Promotion et Team Côte d'Azur • Mettre en place une politique active de spécificités au niveau régional • Offrir plus de visibilité à la Région en identifiant sur la Région tout ce qui participe à l'attractivité • Développer des outils de promotion et de communication de PACA • Permettre à nos territoires d'être présents sur les Grands événements économiques, patrimoniaux, culturels • Communiquer sur les atouts de la Région • Promouvoir les métropoles à rayonnement international • Réorienter les outils de promotion internationale vers des actions ciblées sur les entreprises en visant les principaux marchés correspondant à nos filières économiques • Participer à des salons à l'international / Positionner la région sur des salons internationaux • S'appuyer sur un marketing public/privé • Soutenir les actions de vente de séjour auprès de sites spécialisés dans les voyages, créer des partenariats. • Mettre en place un club d'ambassadeurs de la région • Créer une agence de promotion unique • Valoriser la position géostratégique de la Région entre Europe, Alpes et Méditerranée • Mettre en avant toutes les innovations et initiatives régionales dans le domaine des smart grids. Le projet Flexgrid et les différents Showrooms existant et à venir : Nice Grid, Interflex et Coeur Smart Grid. • Devenir une vitrine technologique sur les compteurs communicants et la gestion urbaine des données de consommations.



Promouvoir l'activité portuaire et fluviale	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter le GPMM et Port Fluvial d'Arles • Désenclaver les Alpes-Maritimes / développer l'activité portuaire et nautique • Développer le tourisme fluvial, le transport fluvial (port trimodal de courtine) • Développer la plaisance • Relancer un plan de développement des transports fluviaux avec l'AURA • Sécuriser le traitement de la manutention des conteneurs fluviaux au sein du GPMM • Soutenir le port d'Arles afin notamment de développer le fluviomaritime (principalement en Méditerranée) et l'offre de colis lourds auprès des industriels de la région
Promouvoir l'éducation et associer la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les implantations de jeunes • Associer les jeunes à cet objectif • Développer des associations d'éducation populaire
Renforcer la prévention des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la prévention des risques naturels et industriels • Travailler de manière significative sur la résilience du territoire par rapport aux risques naturels
S'inscrire dans des réseaux d'ouverture à l'international	<ul style="list-style-type: none"> • Articuler le développement économique et l'action humanitaire • Conforter son ouverture à l'international • Développer la coopération euro-méditerranéenne • Créer des Missions Provence Alpes Côte d'Azur dans les grandes capitales • Créer un club de professionnels ambassadeurs dans leur pays • Inscrire des objectifs en matière d'investissements étrangers • Développer l'action de CCI International • Etablir un grand Davos Europe/Méditerranée/Afrique sur le territoire • Faire une veille sur tous les grands programmes internationaux et crée des synergies • Participer à des manifestations et colloques internationaux • Participer à des manifestations solidaires pour la paix • Développer missions collectives à l'international • Mobiliser la communauté économique métropolitaine sur l'Afrique afin de développer des courants d'affaires sur l'axe Europe/Méditerranée/Afrique • Promouvoir les appels à projet européens • Promouvoir une pédagogie de l'international • Renforcer les actions avec instances internationales • S'assurer que chaque organisation a une structure en charge de l'international • Sensibiliser et former l'ensemble des acteurs à travailler à l'international • Harmoniser les actions du territoire à l'international • Avoir une politique d'échanges métropolitains avec Grenoble, Milan, Gene • Conforter les ouvertures vers l'Italie (Milan et Gènes)
Soutenir les grands projets métropolitains et régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les outils d'aménagement aux filières régionales prioritaires, OIR • Conforter l'OIN Euro-méditerranéen • Définir et promouvoir le projet Fos/Etang de Berre • Finaliser rapidement la Ligne Nouvelle et l'arc latin correspondant • Soutenir le projet de Courtine en Avignon : projet multimodal dont certains flux peuvent être internationaux • Accompagner de manière significative les projets culturels d'intérêt régional (ex : Palais des Papes)
Soutenir les moyens financiers des territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Définir un programme d'actions réaliste • Déplafonner les aides/subventions pour ces territoires qui peuvent être pauvres • Octroyer des moyens financiers aux collectivités • Subventionner à un taux plus élevé
Soutenir les projets	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter le secteur recherche-innovation / Faciliter le développement et l'innovation • Développer la Smart city (innovation urbaine...)



innovation et de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la recherche en liaison avec les besoins et objectifs régionaux • Financer la recherche • Promouvoir le projet Flexgrid et les différents Showrooms existant et à venir : Nice Grid, Interflex et Cœur Smart Grid. • Mettre en avant toutes les innovations et initiatives régionales dans le domaine des smart grids. • Soutenir les filières d'innovation dans les territoires ruraux • Soutenir financièrement pour permettre de faire émerger des projets : projets écologiques innovants et rayonnants au-delà du territoire concerne + • Valoriser les patrimoines naturels d'exception comme des ressources d'avenir (recherche et développement, innovation, agroécologie, écotourisme,...) • Assurer un inventaire des pôles d'excellence et de compétitivité du territoire
Travailler à une simplification des procédures	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la réglementation aux territoires de montagne • Définir des mesures pour assoir la stabilité réglementaire • Simplifier les formalités administratives
Accéder aux financements européens	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux fonds européen FEADER

2.1.2. Actions / objectifs proposés

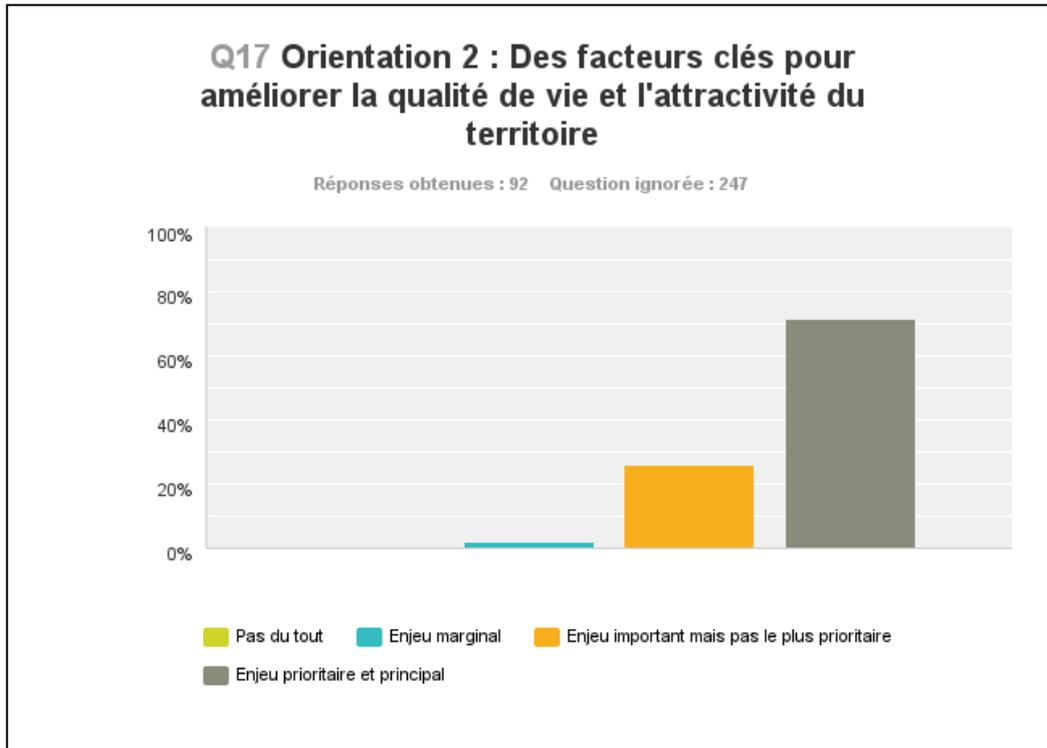
Les propositions ont été regroupées par grande famille thématique.

En rouge : des propositions qui relèvent davantage d'une ambition stratégique régionale que d'un objectif « SRADDET »

En gras : propositions d'objectifs repérés pour les « forums ».

2.2. Orientation 2 : Des facteurs clés pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire

2.2.1. Degré d'importance de l'orientation



Source : questionnaire SRADDET PACA

La question de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire apparaît prioritaire et principale pour une large majorité des sondés (70%). Il a également été jugé important mais pas le plus prioritaire à hauteur de 25%.

2.2.2. Actions / objectifs proposés

Thèmes	propositions d'actions / objectifs
Développer l'accessibilité à une offre de services plus diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la desserte THD • Accompagner la politique du logement par une implantation idoine des services au public • Développer un maillage de services au public à la bonne échelle • Favoriser l'émergence de biens et de services intégrées par le biais des appels à projets • Produire des logements à coûts maîtrisés et sociaux • Sécuriser l'approvisionnement énergétique • Développer des services innovants • Maintenir les services publics lorsqu'ils sont menacés • Créer un espace d'échange interdépartemental (au sein de la CTAP ?) sur les SDAASP, préciser le positionnement de la Région en la matière
Soutenir les activités portuaires	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le développement du port d'Arles • Conforter la place portuaire et les espaces de son hinterland • Sécuriser le traitement des conteneurs fluviaux au GPMM • Soutenir les chargeurs qui souhaitent faire du fluvial • Instaurer le raccordement des bateaux a quai
Favoriser l'activité agricole et sylvicole	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le pastoralisme • Valoriser la filière bois
Améliorer la qualité de l'air et de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de l'air et des milieux aquatiques • Améliorer la qualité de l'air, de l'eau, etc. • Améliorer la qualité de l'air et des eaux de surface et souterraines
Améliorer l'environnement sonore	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'enrobés phoniques • Construire des murs anti-bruit
Améliorer l'environnement visuel	<ul style="list-style-type: none"> • Supprimer les publicités à l'entrée des villages • Imaginer des lieux dédiés plus discrets • Repenser le mobilier des places - terrasses de café : arrêter le plastique, privilégier les matériaux nobles comme le bois le fer valoriser les métiers d'autrefois pour l'achat des mobiliers
Favoriser le développement de grands équipements et infrastructures d'intérêt régional	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la modernisation du port du Pontet • Accompagner la réalisation d'une route smart IRVE (infrastructures de recharge Véhicules Electriques) entre Marseille et Nice • Améliorer/développer les grands équipements • Concentrer des équipements régionaux dans les territoires de centralité, au bénéfice de toute la région • Créer des terrains de sport, de jardins et d'espaces publics... • Développer les équipements, l'animation urbaine • Maintenir la base aérienne à Marignane • Lancer un plan de rénovation des lycées • Mettre en place un projet de pôle d'échange multimodal sur Fos / Etang de Berre • Réaliser une gare souterraine Marseille Saint-Charles et poursuite de la réalisation de voies de TCSP sur autoroute • Renforcer les liens entre équipements métropolitains/équipements locaux (culture, sport, santé, tourisme...) • Repenser l'A8 • Construire un grand musée de la mer
Développer la contractualisation avec les territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des contrats de territoire avec des indicateurs de bien être (populations et entreprises) • Développer des contrats d'activité • Mettre en place des contractualisations territoriales pour la mise en œuvre des SCoT • Accompagner les initiatives et leurs structurations • Promouvoir la démocratie participative • Renforcer la capacité d'initiative associative pour l'animation des territoires



S'engager dans un vaste plan de soutien culturel	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des actions culturelles, y compris et surtout de proximité Développer les Pass culturels régionaux Proposer une offre patrimoniale et culturelle de qualité
Développer les circuits courts, et l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les économies de proximité, y compris l'économie agricole Sensibiliser et éduquer à l'éco-citoyenneté, soutenir les acteurs de l'EEDD Développer l'économie circulaire Accroître les fournitures vivrières locales et biologiques pour les restaurations bénéficiant d'aides financières d'origine
Promouvoir l'éducation et le développement des formations pour favoriser l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> Responsabiliser les citoyens et leur donner un sentiment d'appartenance à la communauté nationale Proposer une carte des formations améliorée pour les trois voies de formation (générale, technologique et professionnelle) Instaurer des filières de formations qualifiantes Développer l'éducation citoyenne Renforcer l'offre local de formation (Pôle universitaire d'Avignon) Pousser les actions au niveau médical et scolaire Renforcer les pôles de formation et d'enseignement supérieur décentralisés Favoriser le maintien dans l'emploi Développer les groupements d'employeurs
Promouvoir l'égalité des territoires	<ul style="list-style-type: none"> Rééquilibrer les zones avec emplois et les zones d'habitat Renforcer l'attractivité des zones intermédiaires après la bande littorale
Développer l'excellence économique du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les filières d'excellence et les projets structurants associés Développer des pôles d'excellence décentralisés des métropoles (OIR Durance, green économie, silver économie...) Consolider l'industrie Développer l'économie de la connaissance Promouvoir les innovations (Innovex, Smart Port, etc.) Valoriser le domaine du " new " en PACA Développer l'innovation territoriale (mutualisation ...)
Intervenir sur la gestion du foncier	<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter de nouveaux montages (foncier public, travaux privés) afin de faire baisser le prix du logement Travailler sur le foncier
Préserver la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> Irriguer les territoires Mettre en œuvre le SDAGE – des SLGRI, PCAET, PDU... Développer un SIG milieux aquatiques par bassin versant Gérer la ressource en eau Interdire les projets consommateurs d'eau.(neige artificielle)
Garantir une politique ambitieuse de gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> Aider à la réalisation des stations d'épuration avec procédé phytosanitaire. Développer le tri des déchets à la source dont les bio déchets et le recyclage Développer le tri et le recyclage des déchets - ateliers de transformation ouverts aux publics dans les quartiers Optimiser l'existant en rénovant vs l'achat systématique du neuf Engager la prévention, la gestion et un recyclage efficient des déchets Objectif 0 déchets (réemploi via ressourceries, soutien aux filières spécialisées de recyclage...)
Développer une offre de logement respectueuse des dynamiques territoriales	<ul style="list-style-type: none"> Adapter l'offre de logement aux besoins de la population active et non active Augmenter l'offre de logements Développer l'offre de logement, y compris social / Produire des logements sociaux Développer une offre en logement adaptée Diversifier l'offre du logement Favoriser les parcours résidentiels diversifiés Maintenir un cadre de vie attractif stratégique : habitat durable, écoconstruction, préserver la nature en ville, rendre attractif les logements collectifs (écoquartiers) Mettre en adéquation offre de logement et bassins d'emploi Elaborer un plan régional pour le logement étudiant Engager une politique de revalorisation du logement dans les centres bourgs vs. étalement urbain Privilégier la mixité fonctionnelle avec de l'habitat combiné avec de l'activité (commerces, bureaux, ...)



	<ul style="list-style-type: none"> • Territorialiser les besoins en logement • Elaborer un plan Marshall en matière de logement des actifs • Adapter offre logements • Accompagner les démarches incitatives de production de logements auprès des opérateurs de l'habitat
Développer une politique de marketing territorial	<ul style="list-style-type: none"> • Attirer les jeunes qualifiés • Communiquer autour d'évènements majeurs (Grand Prix de France de F1 au Castellet...) • Promouvoir une marque territoriale forte et fédératrice
Agir pour une mobilité durable permettant la décongestion des grands axes et le désenclavement des territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une carte de transport large (type carte orange) pour les lycéens et étudiants • Instituer des mesures à effet rapide, BHNS, agendas, dessertes des zones • Développer les transports en commun en "site propre" • Développer les transports adaptés à la demande et aux besoins des habitants dans un environnement préservé • Développer des transports en commun performants et efficaces • Développer le transport collectif • Développer les modes de déplacement alternatif • Favoriser la mobilité des habitants à faibles ressources • Favoriser le transport ferroviaire dont TER • Favoriser les modes de transports doux • Intervenir pour une mobilité performante • Multiplier les initiatives en matière de transport (intercités, maritime côtier, navettes centre-ville, taxis collectifs, véhicules mutualisés...) • Découpler les modalités de déplacement • Organiser par les transports l'accès aux centralités • Profiter de la réalisation de la Ligne Nouvelle PCA pour améliorer les transports quotidiens • Réduire les déplacements pendulaires par une offre de transport collectif • Réinventer une mobilité simple et claire pour l'utilisateur • Renforcer les infrastructures de déplacements, particulièrement en transports collectifs, mieux les connecter et mieux les articuler avec le développement urbain, en s'appuyant particulièrement sur les « hubs » métropolitains et globalement sur les pôles • Repenser les transports • Utiliser le réseau des villes moyennes pour décongestionner les villes principales • Valoriser la qualité de vie en région, par le développement de transports adaptés à la demande et aux besoins des habitants, dans un environnement préservé • Développer et favoriser les reports modaux • Renforcer les itinéraires des modes doux, la voie littorale • Contribuer au développement de l'usage des véhicules électriques • Accompagner sur la réalisation d'une route "smart IRVE" • Faire du lobbying sur l'opération routière Fos/Salon. Contournement de Port de Bouc / 2 X RD268
Développer le numérique en limitant la fracture numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la transition numérique des entreprises par une offre d'ingénierie complète et unifiée • Accompagner la gouvernance d'Aix-Marseille French Tech en cohérence avec les 4 autres territoires French Tech en région • Améliorer la couverture numérique • Encourager la domotique • Lutter contre la fracture numérique d'usage, notamment par de l'éducation pour tous • Offre de services numériques liés aux consommations électriques : croiser données de consommations et données sociologiques pour permettre de prioriser des actions sociales • Offrir des services numériques innovants pour tous • Renforcer la coordination entre les différents opérateurs de réseaux pour l'aménagement numérique • Mettre en œuvre du projet Vaucluse Numérique • Déployer le très haut débit sur tout le territoire

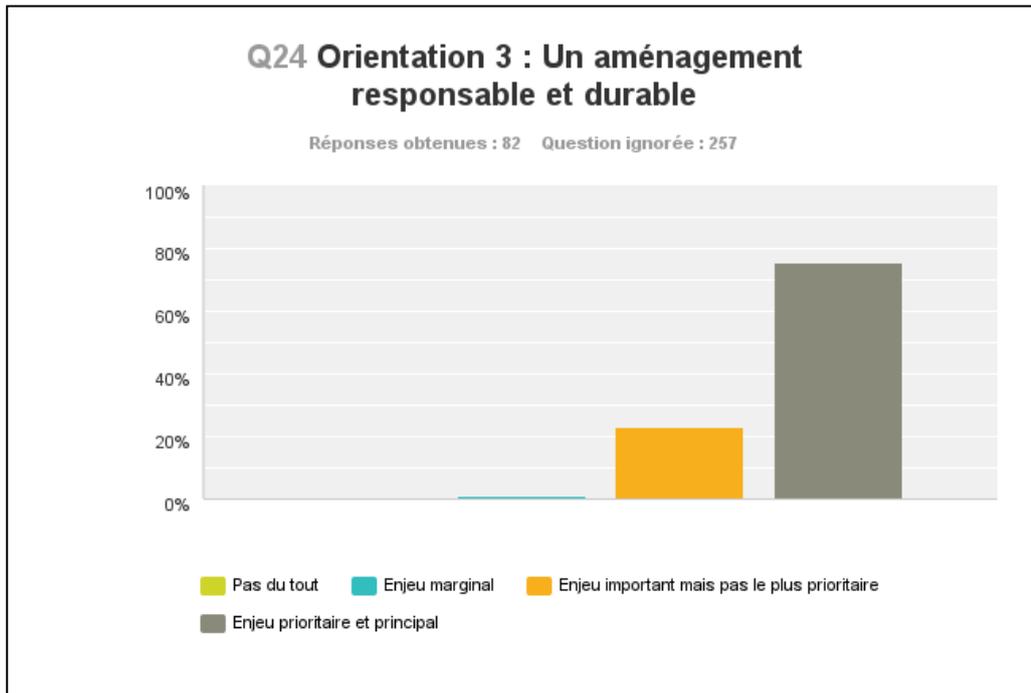
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les réseaux numériques • Lutter contre la fracture numérique • Soutenir financièrement le développement des réseaux d'initiatives publiques (fibre optique) dans les territoires non couverts
Développer le partenariat intersectoriel	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les partenariats intersectoriels : agriculture, commerce, artisanat, industries
Préserver la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter la biodiversité en développant les programmes de protection avifaune sur les ouvrages électriques • Conforter la biodiversité et la préservation des ressources naturelles, des paysages urbains et naturels • Mettre en place un observatoire régional de la biodiversité • Préserver les ressources naturelles
Préserver les paysages et les espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver davantage du patrimoine naturel/cadre de vie • Maintenir et valoriser la qualité des espaces naturel, air, eau, ... • Instituer un Observatoire écologique • Proposer une politique dynamique de replantation des forêts • Préserver les paysages naturels et urbains à différentes échelles, valoriser le patrimoine architectural et urbain dans toutes ses dimensions, protéger les ressources naturelles (eau, matériaux...) • Restaurer et valoriser des milieux naturels et urbains dégradés (Avignon nord, entrées de ville, le Rhône, la Durance) • Sensibiliser la population à la préservation des ressources • Elaborer des travaux de restauration écologique (ex. Entretien de la végétation des berges et du lit) • Créer des trames vertes et bleues en milieux urbains,
Développer la culture du risque	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de canadairs • Construire des approches multirisques naturelles sur les territoires • Prévenir les risques naturels, inondation notamment • Réaliser des travaux de prévention des inondations
Agir sur la propreté des espaces	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la propreté des villes • Nettoyer les lieux de caractère - travaux sur la propreté des ruelles façades comme à Saint-Tropez
Redynamiser les centres villes	<ul style="list-style-type: none"> • Accentuer et aider la rénovation des centres anciens sur des bases environnementales • Conduire une dynamisation commerciale des centres-villes • Mettre en place des outils spécifiques pour préserver les centres villes, garants du cadre de vie (anticiper dans les documents d'urbanisme) • Redynamiser les centres anciens (dont les villages en milieu rural)
Renforcer le développement touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accueil des touristes • Développer un tourisme durable et responsable • Développer un tourisme soutenable intelligent • Soutenir les acteurs touristiques, notamment du tourisme social pour mieux connaître et aimer la région • Travailler avec les professionnels du tourisme
Soutenir les actions en faveur de la transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la précarité énergétique • Améliorer l'efficacité énergétique : avec le développement des technologies gaz couplées au ENR performantes dans les bâtiments • Développer les énergies renouvelables (dont biométhane, etc.) • Développer l'usage des véhicules électriques (flotte entreprise, livraison énergie, comptage, initiatives pour développer l'interopérabilité entre les points de charge, participer aux projets innovants vitrines du territoire • Développer la mobilité propre : le développement du Gaz Naturel Véhicules permet de réduire les impacts du transport sur la qualité de l'air. L'usage du biométhane dans les transports (carburant bio-GNV) contribue de plus à la réduction des GES dans ce sens • Développer les coopératives villageoises d'énergie • Encourager les transports électriques • Inscrire toute action dans le cadre de la transition énergétique et écologique • Intégrer des énergies renouvelables aux projets urbains



	<ul style="list-style-type: none"> • Raccorder électriquement les bateaux à quai pour supprimer certaines nuisances • Encourager les recherches sur les énergies alternatives aux hydrocarbures • Renforcer le rôle des agences de transitions énergétiques • Accompagner les Plans Climat Air Energie Territoriaux des EPCI de plus de 20.000 habitants
<p>Privilégier un urbanisme durable et soutenir l'intensification urbaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aider au développement d'un urbanisme durable • Aménager l'espace public pour faciliter la vie collective, la rencontre, l'échange... • Arrêter l'étalement urbain, réinvestir l'urbain • Comblent les dents creuses • Coordonner les différentes AOT pour offrir un bouquet cohérent de mobilité • Densifier fortement l'urbanisation à proximité d'un axe de transport collectif existant afin de permettre d'emprunter aisément les transports publics. • Développer des projets qualitatifs (habitat, économie) sur le plan environnemental, sur des formes urbaines attractifs • Développer l'urbanité : lieux de convivialité et de vivre ensemble • Diversifier les modes d'habiter • Faire émerger et pérenniser des projets structurants • Favoriser les opérations de renouvellement massif urbain • Imposer dans les aides à la construction des normes de protection environnementales • Encourager la reconquête des entrées et centre villes, une politique structure pour les périphéries • Maitriser les coûts (coûts liés à l'accès au logement, au transport, la fiscalité, le loisir...) • Mettre en œuvre des occupations des sols en volumes, avec des hauteurs admissibles plus importantes au plus près des transports collectifs existants et en diminution selon la distance et la topographie • Elaborer un Plan de gestion cohérent avec le schéma de développement • Réduire les implantations de 20% des résidences secondaires. Augmenter les COS et densifier les centres villes • Relocaliser des activités économiques en milieu urbain • Réorganiser le développement urbain autour de PEM • Repenser les sites à enjeux et leur destination • Repérer les territoires à faible qualité de vie • Requalifier les espaces publics • Sortir de la logique de zonage au profit de la logique de cohérence et de la mixité des espaces. • Soutenir les conseils de développement • Soutenir financièrement les études préalables pour permettre des projets plus qualitatifs en matière de cadre de vie dans les petites et moyennes collectivités • Proposer une stratégie foncière collective à différentes échelles (intercommunale, ...) • Définir un plan de diffusion du développement résidentiel vers les pôles secondaires • Définir un plan de diffusion du développement économique vers les pôles secondaires

2.3. Orientation 3 : un aménagement responsable et durable

2.3.1. Degré d'importance de l'orientation



Source : questionnaire SRADDET PACA

Le choix d'une orientation vers un aménagement responsable et durable est largement plébiscité par les sondés, plus de 75% jugent cet enjeu prioritaire et principal et plus de 95% le juge important.

2.3.2. Actions / objectifs proposés

Thèmes	Propositions formalisées
Soutenir le développement de l'activité portuaire	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la modernisation et le développement du port fluvial public du Pontet Soutenir le développement du port d'Arles à travers ses besoins en investissement
Accompagner les territoires au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Aider les territoires à s'adapter au changement climatique Accompagner le secteur agricole dans le changement au climat Soutenir la R et D dans les ENR en terme de filière
Maintenir et qualifier l'activité agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'installation des agriculteurs Soutenir l'agriculture biologique Développer l'agriculture Développer l'agriculture périurbaine (circuits courts) et de qualité Faciliter l'installation de jeunes agriculteurs Préserver les zones agricoles de l'urbanisme et aider à l'installation Protéger les espaces agricoles Alimenter les collectivités territoriales avec les produits agricoles bio locaux
Favoriser la démocratie participative	<ul style="list-style-type: none"> Développer les schémas, études et projets dans un esprit de co-production avec les différents échelons administratifs, la société civile et les habitants
Soutenir le développement économique / économie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> Aider les collectivités à développer des clauses d'insertion environnementale Soutenir un développement touristique durable et responsable
Appuyer l'Écoconception	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement des bâtiments auto-suffisants en énergie Contraindre les maîtres d'ouvrage publics à l'utilisation de matériaux « durables » Soutenir les constructions durables et de qualité environnementale Affirmer la métropole AMP comme territoire d'expérimentation de modes de conception innovants, responsables et durables du bâti (bâtiment à énergie positive, mixité « servicielle », écoconstruction, etc.)
Favoriser l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> Capitaliser sur l'expérience du territoire en matière d'économie circulaire et d'écologie industrielle (OIR Smart Grids, démarche FLEXGRID...)
Economiser les ressources	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les équipements individuels à citerne de récupération Ne pas subventionner les équipements de production de neige artificielle et interdire la construction de golfs.
Développer l'ingénierie dans la mise en œuvre des politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> Développer les démarches d'analyses cout bénéfiques / analyses multicritères appliquées au territoire Développer la communication sur les indicateurs de performance Financier des expérimentations publiques (tous secteurs) Articuler et coordonner les différents projets de développement du territoire (data centers, mobilité électrique, énergies renouvelables, smart city, etc.) dans un souci de résilience, notamment des réseaux et d'efficacité Relancer les modes de contractualisation avec les territoires Recenser les projets aboutis et pouvant être reproduits Favoriser une meilleure synergie des acteurs pour faire émerger les projets Réfléchir à de nouveaux montages opérationnels facilitant les collaborations innovantes Soutenir les réflexions de fonds transversales des petites et moyennes collectivités Territorialiser les politiques de la Région Relancer / animer les Instances de gouvernance inter Scot Ne pas tout axer sur les OIR



Mettre en place une stratégie sur le foncier	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver le foncier naturel et agricole et le gérer de manière durable • Soutenir les aides à l'acquisition foncière et au portage • Définir une stratégie d'action portant sur le coût du foncier • Engager une politique foncière volontariste permettant de reconstituer des réserves foncières en faveur du logement et de promouvoir la densification de l'habitat, le renouvellement urbain, mais aussi de préserver le capital agricole du territoire (maraichage..) • Fixer des objectifs de limitation de la consommation d'espace • Faire de la gestion économe du foncier notamment agricole et sa remobilisation à la production une priorité • Renforcer la connaissance collaborative sur le foncier économique • Utiliser les couloirs de lignes électriques comme des réserves foncières naturelles (trames vertes...) ou agricoles
Réduire la production de déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le réemploi/recyclage des matériaux issus des chantiers du BTP • Sanctionner les entreprises qui génèrent des déchets • Développer l'écoemballage • Travailler de manière transversale entre développement économique et gestion des déchets = économie circulaire • Assurer une déclinaison opérationnelle des plans régionaux déchets
Soutenir l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'innovation dans le BTP • Soutenir les projets innovants ainsi que les formations qualifiantes qui doteraient le territoire d'une excellence régionale • Soutenir les projets innovants, exemplaires et écoresponsables
Définir des exigences de qualité pour la production de logement	<ul style="list-style-type: none"> • Imposer un pourcentage de logements traversants dans toute opération de construction nouvelle • Mixer les fonctions (logement / activités) • Promouvoir un développement durable et solidaire, par un meilleur accès aux aménités, en développant et diversifiant l'offre de logements, en renforçant la cohésion territoriale • Redensifier la ville (logements au cœur des villes)
Valoriser le patrimoine / paysage et les ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et reconnaître la valeur patrimoniale des territoires • Afficher la prise en compte de la biodiversité comme une priorité dans tous les projets d'aménagement • Charte d'actions partenariales (espaces naturels/agricole) • Faire une étude exhaustive des potentialités de création de réserves hydraulique et de revalorisation des canaux d'irrigation. • Préserver le littoral : nettoyage des côtes, fonds marins, protection des espaces aquatiques • Préserver les richesses naturelles • Conforter les espaces naturels protégés • Maintenir les PNR dans les territoires fragilisés
Lutter contre la précarité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les aides à l'isolation thermique • Apprendre à réduire la consommation énergétique • Développer les formations aux métiers des économies d'énergie • Multiplier les connections électriques sur les quais
Prévenir les risques	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser les compétences inondations au sein d'une structure adaptée • Développer la résilience du territoire par rapport aux risques naturels • Favoriser un aménagement compatible avec la maîtrise des risques naturels • Limiter risques naturels, inondation notamment • Permettre des réalisations (adaptées) en PPRI • Renforcer la prévision et les alertes électriques et les interventions de gestion stratégiques sur le milieu marin • Réaliser des études à grande échelle / inondations • Organiser le retour d'expériences /digues RAR • Formaliser une stratégie partagée (lutte contre incendie de forêt)



<p>Agir pour une mobilité durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une offre de services dans les zones rurales • Favoriser les schémas locaux de mobilité • Améliorer la lisibilité des transports sur les territoires • Développer une offre de transport adaptée par bassin d'emplois • Harmoniser les différents réseaux urbains, interurbains scolaires • Maintenir et renforcer les transports ferroviaires / développer les TER • Améliorer l'offre de transports en commun • Mettre en œuvre une carte de transports pour les salariés • Encourager la mise en œuvre de plans de déplacement d'entreprises • Densifier le parc de bus électrique • Développer les actions pour une mobilité durable et performante • Développer le fret pu la logistique urbaine pour le transport de marchandises • Développer les mobilités douces et les moyens de transport non polluants • Développer les pistes cyclables • Développer les transports publics en site propre et énergie verte • Soutenir les entreprises qui privilégient la voie d'eau à travers le Plan d'Aide au Report Modal de VNF • Taxer la circulation de transit des poids lourds notamment
<p>Développer une pédagogie politique et citoyenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Former et sensibiliser les élus aux démarches environnementales et aux labels • Soutenir des opérations de grands nettoyages par les habitants sur leurs quartiers et leurs routes • Développer les campagnes de prévention et de citoyenneté
<p>Soutenir la transition énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer le déploiement ENR maîtrisé • Accompagner le déploiement des IRVE au niveau de la réflexion et des réalisations • Accompagner les démarches locales des territoires à énergie positive (expliquer les données, accompagner l'autoconsommation, accompagner des démarches de labellisation • Accompagner les projets d'éoliennes offshore, y compris dans les phases d'atterrage • Favoriser les aides aux centrales villageoises de production d'énergie renouvelable • Apporter une contribution exemplaire aux objectifs nationaux et internationaux en matière d'énergie • Densifier le parc de panneaux solaires • Densifier le parc d'exploitation des énergies marines (EOS et HOULO moteur) – smart port • Développer le biométhane • Soutenir les projets d'économie circulaire • Développer les chantiers à faibles nuisances dans les marchés publics, chantiers écoles à destination des entreprises pour les techniques de transition énergétique • Soutenir les Equipements individuels ou collectifs en photovoltaïque • Exploiter les avantages concurrentiels du territoire en matière de Gaz Naturel Liquéfié, d'hydrogène et d'éolien offshore flottant • Exploiter les toitures • Faciliter l'intégration des solutions EnR-gaz aux projets de rénovation • Améliorer le niveau de performance énergétique des bâtiments • Exploiter les toitures • Inciter les collectivités à être exemplaires dans la transition énergétique • Soutenir (financièrement) les énergies vertes / miser sur le potentiel local Rhône, Sorgues, vent, soleil • Ne pas subventionner les centrales à bois qui ne valorisent pas la totalité de la chaleur produite. • Promouvoir une flexibilité de la consommation d'énergie • Réduire la dépendance énergétique • Soutenir les PCET/Documents cadres de stratégie environnementale intercommunaux • Réduire les GES et la pollution atmosphérique en développant l'utilisation du GNV



Veiller à la gestion des eaux	<ul style="list-style-type: none"> • Engager un plan d'amélioration des stations et réseaux d'assainissement • Travailler sur le cycle de l'eau et la valorisation énergétique (multiusages de l'eau)
Etre dans un urbanisme responsable, favoriser l'intensification urbaine	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la mixité urbaine et fonctionnelle, développer la proximité (équipements, services, commerces...), promouvoir les modes actifs de déplacements • Aider au développement des outils d'urbanisme dans les EPCI/communes. • Déterminer des limites à l'urbanisation • Développer l'aménagement intégré à toutes les échelles du projet • Donner des indications fortes sur les objectifs des PLU avec une analyse objective du PLU en fonction de la proximité avec un transport collectif existant et avec les réseaux (viabilités) existants. • Elaborer des PLUi • Favoriser dans les PLU la mixité fonctionnelle entre habitat et activité. • Favoriser les formes urbaines plus denses • Installation de mobilier urbain adapté • Limiter le mitage des périphéries des aires urbaines Limiter l'extension urbaine • Optimiser les espaces déjà bâtis • Prévoir un plan d'aménagement du littoral avec les zones de submersion applicable aux PLU et à tout projets de construction. • Rénover durablement le parc bâti • Requalifier et mettre à niveau les ZAE • Se mobiliser sur les espaces péri-urbains • Se mobiliser sur les territoires ruraux isolés • Se mobiliser sur les quartiers prioritaires • Soutenir le projet de Courtine - plate-forme trimodal • Verticaliser les constructions • Travailler à la définition de l'aménagement responsable et durable en PACA... • Favoriser les principes de proximité dans le fonctionnement des bassins de vie • S'appuyer sur les agences d'urbanisme et autres opérateurs du développement urbain pour promouvoir un aménagement durable auprès des collectivités locales • Mettre en cohérence les aides en matière d'aménagement dans le cadre des CTECC Solidarité des territoires, aménagement durable et développement social (clarifier le positionnement de la Région vis à vis des agences d'urbanisme) • Observer (ou centraliser la ressources existante sur) les évolutions du territoire en matière d'aménagement



2.4. En synthèse

Sur les 3 orientations de la ligne directrice, les objectifs « proposés » convergent globalement.

On retrouve pour les 3 orientations des objectifs relatifs :

- à la maîtrise de l'étalement urbain, la nécessité de densifier ou du moins d'intensifier les espaces urbains avec parfois des demandes fortes de contraintes
- à la mobilité durable, avec un ensemble d'objectifs tournant autour du renforcement de l'offre en TC
- à la préservation des ressources et paysages naturels
- au développement du numérique
- à la transition énergétique
- à la culture du « risque »

Sur ces différents thèmes, les orientations ne sont pas structurellement différenciantes, ou les objectifs pour répondre aux 3 orientations, sont les mêmes.

Sur la première orientation, relative au rayonnement international, on va retrouver très logiquement tout un ensemble d'objectifs autour de coopérations transfrontalières, de marketing territorial à l'échelle régionale, avec une forte demande de développement d'une marque « Provence ou Paca ». De même, les objectifs communs aux 3 orientations, vont avoir pour cette orientation « rayonnement international », une connotation plus large. Des objectifs en matière de soutien à des équipements spécifiques (que l'on pourrait supposer d'intérêt régional) figurent de façon importante et sur différents champs thématiques : activités portuaires, événements et équipements culturels, etc. Les nuances restent néanmoins ténues en termes de proposition entre les 3 orientations.

Pour les 2 dernières orientations, on va avoir des propositions communes d'objectifs autour :

- de la promotion de l'économie circulaire
- de la réduction (et gestion) des déchets
- de la redynamisation des centres villes

A ce stade de l'exploitation du questionnaire, nous proposons, afin d'éviter toutes redondances ou « profusion », de bien diriger les objectifs :

- Orientation 1 : un territoire à rayonnement international (développer la stratégie économique à rayonnement international / S'inscrire dans les dynamiques du grand Sud Est / valoriser la position géostratégique de la région entre Europe Alpes et méditerranée)
 - ne retenir que des objectifs proposant une dimension transrégionale / transfrontalière et concernant principalement les propositions d'objectifs en matière de mobilité / transport (dont activité portuaire) économie, R&D, marketing territorial, développement touristique
- Orientation 2 : des facteurs clés pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire (Adapter l'offre de logement aux besoins de la population et à ses ressources / Valoriser la qualité de vie en région, par le développement de transports adaptés à la demande et aux besoins des habitants, dans un environnement préservé / Offrir des services numériques innovants qui facilitent la vie, des habitants et des touristes et entreprises / Préserver la biodiversité, les ressources naturelles et la gestion des déchets pour améliorer la qualité de vie et le bien-être)
 - privilégier ici les objectifs en termes de logements, de mobilité infraterritoriales, le développement numérique, la gestion des ressources naturelles et déchets et la valorisation de la biodiversité, agriculture
 - ne pas évoquer ici le tourisme
- Orientation 3 : un aménagement responsable durable (Faire de la transition écologique et énergétique un levier de développement économique et social / favoriser un aménagement durable et compatible avec la maîtrise et la gestion des risques naturels / Aider les territoires à s'adapter au changement climatique)



- culture du risque
- transition énergétique
- changement climatique
- intensité urbaine
- stratégie foncière
- économie circulaire
- « démocratie locale »
- question de la mobilité uniquement sur l'aspect « véhicules propres »

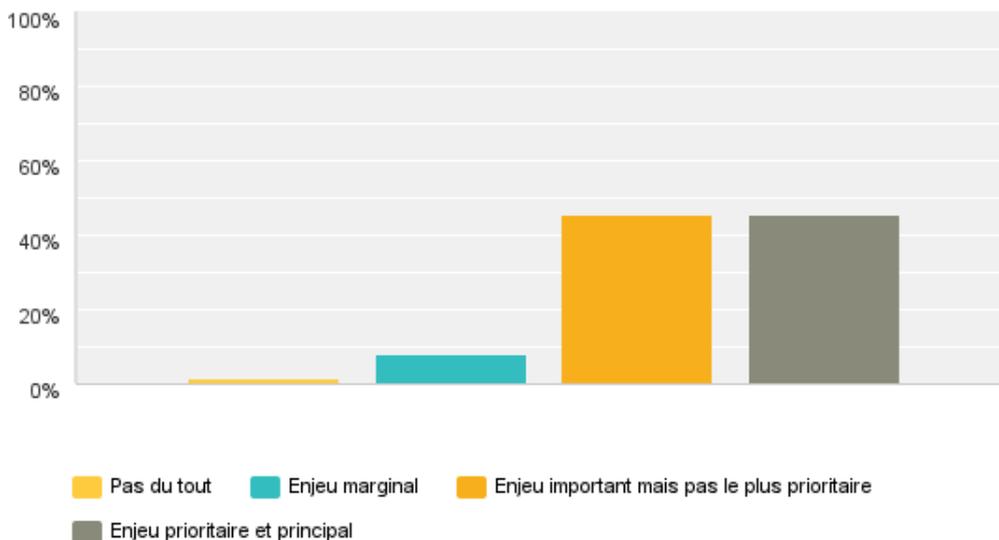
3. LIGNE DIRECTRICE 2 : ORGANISER UN MAILLAGE REGIONAL EQUILIBRE

3.1. Orientation 1 : Dynamisation et revalorisation des centres villes et centre-bourgs

3.1.1. Degré d'importance de l'orientation

Q31 Orientation 4 : Dynamisation et revalorisation des centres-villes et centre-bourg

Réponses obtenues : 75 Question ignorée : 264



Source : questionnaire SRADDET PACA

Cet enjeu a été jugé important et prioritaire par 45% des répondants. Le même nombre de personnes juge cet enjeu important mais pas prioritaire.

3.1.2. Actions / objectifs proposés

Les propositions ont été regroupées par grande famille thématique sur l'orientation « **dynamisation et revalorisation des centres-villes et centre-bourg** »

Thème	Propositions d'objectifs/d'actions
<p>Favoriser les commerces de proximité en centre urbain notamment par la régulation du développement des surfaces en périphérie</p>	<p>Par la limitation du développement en périphérie et la priorisation du développement dans les centres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler l'implantation de grandes surfaces, maintien des services publics et services de proximité • Interdire la construction de nouveaux centres commerciaux • Préconiser commerces en centre-ville prioritairement • Confortement des centres villes commerciaux • Prioriser les implantations commerciales dans les centres urbains • Arrêt du commerce de périphérie • Limitation du développement des grandes surfaces • Mettre en place un schéma d'aménagement commercial spécifique qui assure un équilibre centre/périphérie • Favoriser les implantations commerciales dans les centres urbains • Favoriser le commerce de proximité <p>Par une ingénierie spécifique sur les centres villes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un dispositif de défiscalisation pour les commerçants et entrepreneurs / Développer des fiscalités adaptées • Organiser des regroupements de cellules commerciales • S'appuyer sur les outils d'observation des CCI (GMS/commerce de proximité) et mettre en place un observatoire de la vacance commerciale • Garantir le rachat par un EPF de commerces et baux attractifs. • Anticiper la transmission des activités • Développer des campagnes de communication sur le commerce et l'artisanat • Conditionner les aides publiques au suivi de formations ou d'accompagnements spécifiques • Repérer les bonnes pratiques de dynamisation commerciale • Mettre en œuvre des programmes de revitalisation commerciale dans les centres-villes • Soutenir la politique locale du commerce • Mieux définir la vocation commerciale des rez-de-chaussée • Organiser la collaboration entre les acteurs du centre-ville et définir une stratégie de long terme au travers de la signature de chartes et de conventions « Cœur de ville » • Accompagner des projets de réinvestissement des centres • Mettre en place un pôle d'ingénierie dédié au renouvellement urbain • Renforcer la connaissance de l'offre et de la demande • Mettre en place des lieux d'échanges entre acteurs publics/privés • Réserver une enveloppe budgétaire multi financeurs • Développer chaque fois que c'est possible des partenariats économiques urbain, rural (commerce, tourisme, services...) <p>Par une stratégie territoriale réfléchie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le commerce de proximité notamment en milieu rural pour une véritable revitalisation des centres-villes • Définir une politique d'implantations commerciales à l'échelle des zones de chalandise • Intégrer l'aménagement commercial dans le SRADDET

	<p>Par la mise en place des nouvelles formes de commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le e-commerce et plateformes • Innover sur les formes de commerce • Former les acteurs locaux pour innover dans leurs offres de services
<p>Favoriser l'accessibilité des centres par la mise en place d'actions facilitant la mobilité et le stationnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'émergence du transport à la demande connectée aux autres réseaux de transport • Favoriser la gestion du stationnement • Renforcer la lisibilité des cheminements (signalétique, mobilier urbain, applications smartphones) • Créer des nouvelles proximités, resserrer l'échelle de la vie quotidienne, et favoriser la mobilité active et l'intermodalité • Faire un maillage de transport cohérent • Limiter l'accès automobile des hyper centres • Créer des Parks relais gratuits aux extrémités des lignes de transports • Travailler le rapprochement travail domicile, positionnement des services, " La ville en 10minutes" • Mettre en place des plateformes de report modal • Mettre en place lorsque c'est possible des solutions alternatives à la voiture • Mettre en place des vélos à assistance électrique • Développer les "pédibus" • Développer les navettes électriques • Sécuriser les déplacements des usagers • Développer le covoiturage • Piétonner des centres combinés à un plan de déplacement urbain • Renforcer l'accessibilité des centres urbains en transports en commun et développer une offre de stationnement adaptée
<p>Soutenir l'animation des centres par le développement d'une offre d'aménités de qualité et favorisant la cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le soutien à l'animation des centres • Développer les offres culturelles, théâtre, musique, médiathèque • Développer l'animation/ programmation culturelle • Faire vivre les centre-bourgs en soutenant les initiatives associatives • Appuyer les initiatives culturelles dans l'espace public (théâtre de rue...) • Créer des cités éducatives (rapprochement Lycée/Collèges) • Favoriser les échanges, réflexions et propositions au sein d'espaces participatifs (conseils de développement, conseils citoyens, conseils de quartier) • Mettre en place des lieux d'échanges entre acteurs publics et privés • Lutter contre la pauvreté des habitants
<p>Développer l'urbanité des villes pour les rendre plus aimables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter de façon cohérente les équipements • Créer des espaces verts / parcs et jardins • Préserver les espaces verts véritables poumons urbains • Créer des centres sportifs en espace végétalisé • Développer les programmes d'aménagement de qualité pour se réappropriier les centres-villes • Améliorer les espaces publics en CV • Accompagner méthodologiquement et financièrement les projets • Travailler les villes qui n'ont pas de cœur • Préserver les paysages naturels et urbains à différentes échelles, valoriser le patrimoine architectural et urbain dans toutes ses dimensions, protéger les ressources naturelles (eau, matériaux...) • Renforcer la qualité urbaine et architecturale à différentes échelles, dans le respect des identités locales, avec un souci particulier des limites et espaces de franges • Faire des circuits de promenade le long des cours d'eau • Pérenniser l'agriculture / Préservation et valorisation des espaces agricoles à la périphérie des villes

<p>Développer la mixité fonctionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la mixité urbaine et fonctionnelle, développer la proximité (équipements, services, commerces...), promouvoir les modes actifs de déplacements (gares et pôles d'échange multimodal) • Développer les mixités habitat/activités économiques • Redynamiser les villes et centre-bourgs via l'amélioration de la qualité et la diversité de l'habitat, des espaces publics, de l'offre de services et de commerces • Proposer des programmes de mixité fonctionnelle en centre-ville • Améliorer la qualité urbaine et assurer une mixité habitat-commerces-activités-équipements dans les centres urbains ; favoriser les projets en faveur de centres villes connectées, e-tourisme... • Requalifier des centres sur toutes ses composants habitats, commerces, services, espaces publics, équipements, patrimoine <p>Soutenir les stratégies locales globales de requalification, reconquête et leur mise en œuvre : habitat, espaces publics, locaux commerciaux, foncier, mobilité...</p>
<p>Requalifier, adapter et favoriser l'habitat dans les centres-villes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer le soutien de la Région sur des dispositifs très opérationnels du type OPAH ou PIG • Requalifier certains secteurs des centres anciens • Lutter contre l'étalement urbain / limiter l'étalement urbain • Favoriser l'amélioration de l'habitat • Développer une offre de logements en accession • Résorber la vacance des logements et des commerces • Maintenir l'habitat dans les centres anciens et l'hyper centre et notamment l'habitat social • Permettre de densifier la centralité et reprendre la main sur le rêve de vivre en ville • Requalifier des logements • Favoriser des aides à la démolition de cœurs d'ilot • Améliorer la qualité et la diversité de l'habitat, des espaces publics • Développer des typologies de logements adaptées • Lutter contre les lits froids • Détruire les immeubles insalubres • Renforcer la création de logements étudiants • Permettre le rachat par un EPF de bâti pour logements sociaux • Mettre en place un objectif de % de logements et d'emplois dans les centres
<p>Favoriser les parcours logistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place la logistique du " dernier km" • Accompagner la modernisation et le développement du port du Pontet • Réaménager le quai fluvial du Tonkin en darse du GPMM 1 • Lancer une étude sur les opportunités de transport de sur et autour de l'étang de Berre
<p>Mettre en place une stratégie foncière et développer les leviers de la planification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les intercommunalités pour mettre en place les droits de préemption urbaine et commerciale (aide financière) • Favoriser l'élaboration des PLUI pour une meilleure gestion foncière • Maîtriser le foncier dans les centralités urbaines / Mobiliser foncier / Politique de réservation foncière long terme • Reconquérir du foncier urbain / mise en place d'un établissement foncier urbain • Prévoir des réserves foncières • Mobiliser du foncier urbain peu valorisé (parking aérien) • Optimiser les stratégies urbaine, touristique et industrielle sur le foncier portuaire • Favoriser des outils de projets fonciers et d'aménagement spécialisés et titrés • Coordonner les études et les projets aux différents échelons de collectivités • Repenser le positionnement d'un certain nombre d'activité dans le cadre d'une stratégie d'aménagement du territoire plus volontariste • S'impliquer dans les PLU • Injecter des financements publics (études, travaux, concertation, moyens humains)



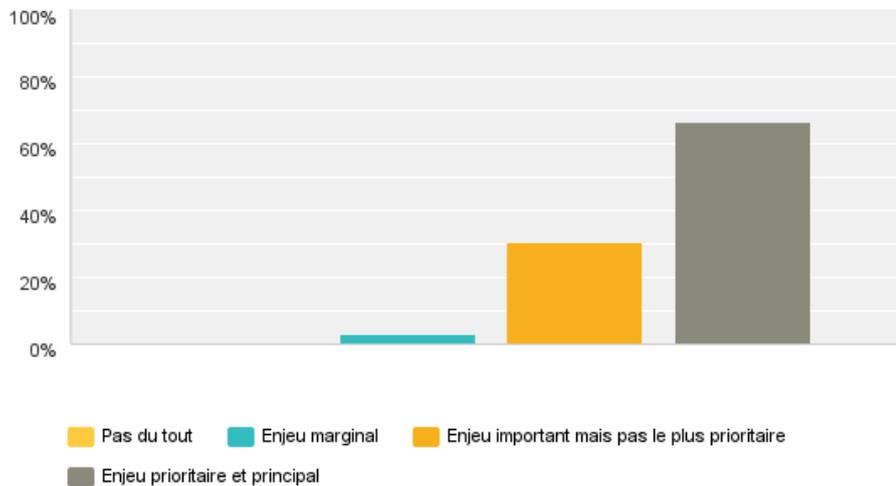
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir un volet financier pour élaborer les études densification et entrées de ville en amont ou en parallèle des PLU, le volet urbain des plans de paysage (diagnostic et actions), la mise en place d'une ingénierie locale transversale
<p>Viser la ville zéro-carbone</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et participer aux plateformes locales de rénovation énergétique (informations raccordement, informations sécurité, données de consommation, transition énergétique, très haut débit, lutte contre la précarité énergétique) • Accompagner l'intermodalité par la création d'un programme prioritaire d'installation de recharges de véhicules électriques • Dégoudronner les parkings • Développer un modèle éco adapté • Accélérer la réhabilitation énergétique de l'habitat • Favoriser le tourisme vert/durable • Améliorer le haut-débit • Améliorer la téléphonie mobile
<p>Soutenir les grands projets métropolitains et régionaux dans leur diversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le soutien à l'OIN Euroméditerranée • Mettre en place des OIR "renouveau urbain" • Dupliquer le modèle Euroméditerranée dans les centres-villes • Renforcer la métropole AMP et pôles de centralité • Créer une agence métropolitaine de promotion/marketing territorial • Prendre en considération de la réalité des territoires de vie • <i>Ne pas limiter la région à ses villes</i>

3.2. Orientation 2 : Maîtrise de l'espace : gestion économe du foncier

3.2.1. Degré d'importance de l'orientation

Q38 Orientation 5 : Maîtrise de l'espace : gestion économe du foncier

Réponses obtenues : 69 Question ignorée : 270



Source : questionnaire SRADDET PACA

La question de la maîtrise de l'espace apparaît comme un enjeu prioritaire et principal pour 67% des répondants. Par ailleurs, 30% pensent que c'est un enjeu important bien qu'il ne soit pas considéré comme le plus prioritaire. Ainsi, le foncier demeure un enjeu pour la quasi-totalité des répondants.

3.2.2. Actions / objectifs proposés

Thèmes	Propositions d'objectifs/d'actions
Créer une offre « ZAE 3.0 »	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouveaux parcs d'activités obligatoirement écoresponsables • Restructurer/moderniser les ZAE • Offrir une palette de produits immobiliers pour les entreprises, (gestion d'un parc, favoriser la location, limiter surface des habitations sur les ZA...), Répondre aux besoins des entreprises et favoriser la création d'entreprises avec une offre adaptée (espaces de coworking, pépinières, incubateurs, prêts de locaux vacants pour lancement d'activités...) • Transformer les ZA en pôle d'activités et de services • Accompagner les acteurs et projets clés de l'aménagement urbain, pour partager sur les attentes et optimiser les investissements, en limitant les impacts et l'empreinte écologique : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des collectivités dans leurs études et anticipation des infrastructures nécessaires- Mettre en place des partenariats avec les fédérations nationales et régionales • Requalifier des espaces d'activités vieillissants • Requalifier les pôles d'activités • Porter quelques initiatives pilotes pour inventer la zone économique de demain • Développer un schéma d'accueil des entreprises à l'échelle de la métropole AMP incluant un schéma de requalification des ZA • Favoriser l'émergence d'une offre immobilière innovante (tiers lieux, coworking, mixité des usages...) • Définir des schémas d'accueil d'activités économiques équilibre urbain/périphérie • Lier aires d'accueil économiques et desserte multimodales • Préserver l'installation des jeunes dans notre région
Développer la proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire une recommandation volontariste forte pour favoriser l'artisanat local • Freiner / limiter les extensions commerciales • Interdire les zones commerciales périphériques • Favoriser le déplacement domicile-travail • Interdire la création de nouveaux centres logistiques routiers • Travailler à la coopération/partenariat/gestion commune des ports fluviaux y compris le port de Laudun l'Ardoise en Occitanie.
Mettre en place une stratégie foncière qui s'articule avec la préservation des espaces naturels	<p>Par le renforcement de l'EPF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolider le rôle de l'EPF PACA • Donner des moyens plus importants à l'EPFR <p>Par le développement des aides</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'aide financière à la mobilisation du foncier public ou parapublic (SNCF ...) • Participer financièrement à la mobilisation du foncier public ou parapublic (SNCF, ...) • Assurer la veille foncière • Acquérir du foncier public • Prévoir des réserves foncières agricoles et économiques • Soutenir la valorisation des espaces agricoles et naturels • Elaborer une stratégie coordonnée sur le foncier pour accueillir les grandes filières d'excellence du territoire AMP • Préserver et valoriser les espaces naturels, agricoles et littoraux et se doter des outils d'une gestion intégrée et cohérente • Préserver les espaces verts • Soutenir plan paysage (diagnostic et actions) • Organiser le foncier zone humide • Sanctuariser les trames vertes et bleues

<p>Faire de la résilience urbaine une véritable stratégie régionale : reconquête des friches, renouvellement urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les espaces de renouvellement, d'extension et ceux de protection • Construire en tenant compte des risques naturels et du réchauffement climatique • Reconquérir le foncier en centre-ville • Reconquérir du foncier agricole • Reconquérir les friches • Lutter contre la vacance immobilière • Travailler sur le renouvellement urbain, les friches, la seconde vie des parcs tertiaires... • Soutenir le renouvellement urbain • Aider les collectivités et acteurs du renouvellement urbain • Mettre en place des fonds • Agir pour la dépollution des sols • Intégrer la prise en compte des risques naturels • Redynamiser les centres anciens • Développer les OPAH/ PREH • Meilleure communication sur les mesures incitatives pour la rénovation du bâti ancien
<p>Penser modularité et réversibilité de l'aménagement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'expérimentation d'immeuble modulable pour répondre à la diversité de la demande en matière de logement et à son évolution en fonction de la situation des personnes • Penser des immeubles adaptés à la colocation • Bien calibrer les besoins et les moyens • Améliorer l'accès au logement pour tous • Mener une véritable réflexion sur la polyvalence des usages de l'espace (bâtiments ou serres productrices d'énergie....)
<p>Développer des outils de pilotage à l'échelle régionale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des formes de planification adaptées aux enjeux et aux échelles, notamment en termes de précision cartographique des documents • Mettre en place un MOS régional utilisable à l'échelle des SCOT et PLU • Construire des référentiels d'ambiances urbaines adaptées à la diversité des territoires selon leurs caractéristiques propres • Intégrer ces mesures de surdensité dans les PLU avec ces objectifs • Rendre les SCOT complémentaires • Favoriser des synergies au niveau des schémas locaux • Permettre la mise en œuvre des outils de maîtrise foncière (aides à l'acquisition et à la préemption...) • Mettre en place une connaissance partagée de l'offre et des besoins : « Observatoire régional et départemental du foncier économique des CCI de PACA » • Créer un observatoire : Etat des lieux des dents creuses, friches agricoles
<p>Innover dans les modalités d'aménagement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter l'OIN Euro Med. • Penser les opérations d'aménagement comme un laboratoire, innover, expérimenter • Développer des expérimentations d'urbanisme négocié sur quelques grands projets régionaux • Retenir une vision sur 20 ans de la région
<p>Développer la participation citoyenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'existence et l'action des instances participatives dans les territoires (conseils de développement...) • Sensibiliser les habitants et qualifier les acteurs • Concerter et prendre en compte les avis des acteurs locaux pour l'implantation d'équipements très impactant (prison, icpe, cet...) • Associer les habitants aux politiques régionales
<p>Accroître l'ingénierie des collectivités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Passer des accords de partenariats avec les communes • Renforcer l'offre de soutien d'ingénierie aux collectivités (comme le propose l'EPFR) pour les accompagner dans le montage très complexe des opérations de renouvellement urbain • Accompagner l'intercommunalité



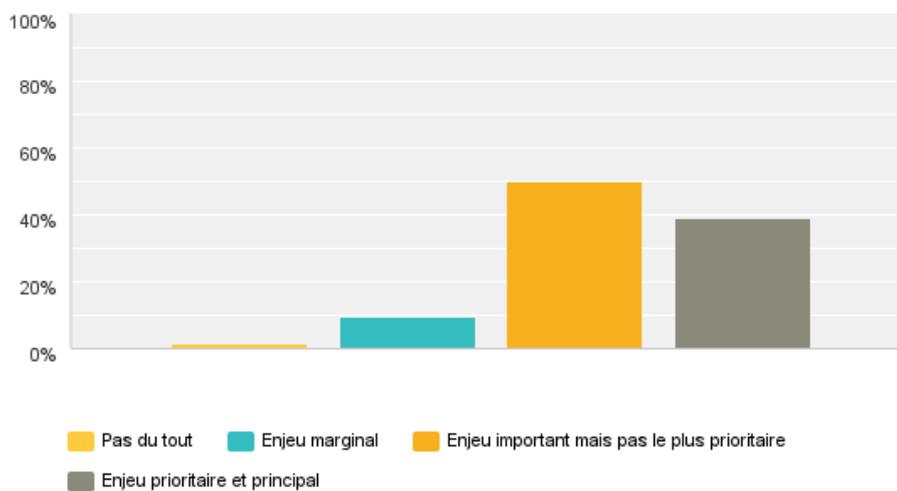
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions de formation ou d'information s'appuyant sur des retours d'expérience
<p>Etre offensif dans l'optimisation et l'intensification urbaines pour réguler l'étalement urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des espaces stratégiques de développement et leur place dans la multipolarité, définir leur vocation (urbaine, économique, commerciale...), l'intensité et les modalités de leur développement • Requalifier • Densifier / Lutter contre étalement urbain/densifier • Mettre en place des densités minimum/ limites à l'urbanisation • Conforter les pôles urbains de centralité • Favoriser le réinvestissement urbain / Pédagogie sur le réinvestissement urbain • Intensifier les services et emplois dans les centres • Reconquérir les centres-villes et optimiser les dents creuses • Maîtriser l'étalement urbain, par la reconquête des centres et conditionner les implantations nouvelles • Privilégier la requalification des ZAE, plutôt que les extensions nouvelles • Restructurer les espaces périurbains, à partir de leurs centralités, limiter les extensions, intensifier les services et les emplois • Communiquer positivement sur les projets denses de qualité pour • Communiquer (travail pédagogique à réaliser) • Mettre en place des AVAP • Conditionner les extensions urbaines • Freiner les extensions commerciales • Lier urbanisation et transport • Lier développement urbain et dessertes multimodales
<p>Valoriser la fonction agricole du territoire régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver le foncier agricole, pour pérenniser les filières agricoles "de pointe", garantir une alimentation de qualité dans les systèmes locaux • Favoriser les débouchés agricoles locaux • Soutenir la culture de l'olivier • Développer les aides au foncier agricole • Porter une attention particulière sur le foncier agricole et la dynamisation de l'agriculture locale • Préserver le foncier agricole et naturel • Protéger/sanctuariser les espaces agricoles • Interdire la construction dans les espaces agricoles • Préserver les terres agricoles, par exemple en développant les ZAP • Développer les circuits-courts et l'indépendance alimentaire

3.3. Orientation 3 : Structuration du territoire : conforter les centres et organiser les réseaux

3.3.1. Degré d'importance de l'orientation

Q45 Orientation 6 : Structuration du territoire : conforter les centres et organiser les réseaux

Réponses obtenues : 64 Question ignorée : 275



Source : questionnaire SRADDET PACA

L'enjeu de structuration du territoire est considéré comme important mais pas prioritaire pour 50% des répondants. Par ailleurs, 39% d'entre eux considère cela comme l'enjeu prioritaire et principal et 10% comme un enjeu marginal.

3.3.2. Actions / objectifs proposés

Thèmes	Propositions d'orientations/d'action
S'appuyer sur le vecteur numérique pour le développement des territoires / soutenir l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Forte contribution Flexgrid (REI6) : projet coeur smart grid et accompagnement des projets des territoires - Valoriser les innovations, expérimentations et démonstrateurs • Connecter les TPE et les PME, notamment en milieu rural et de montage aux réseaux de l'économie numérique • Rendre le réseau de plus en plus Smart avec la digitalisation, les compteurs communicants, la télé exploitation ou la complémentarité avec les autres réseaux d'énergie • Apporter une réponse rapide sur la desserte numérique Haut Débit • Accompagner la mise en œuvre du Plan France Très Haut Débit / Déploiement du haut débit • Investir dans les infrastructures numériques • Co-construire une vision partagée des évolutions électriques régionales de moyen à long terme (scénarios horizon 2035) Projet Flexgrid Mix énergétique Sécurité Environnement • Accompagner les projets de développement ou d'adaptation des réseaux d'énergie (intégration dans l'environnement, acceptabilité...) • Obtenir des fonds dédiés aux développements des réseaux •
Sécuriser le réseau électrique de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les équipements stratégiques du réseau de transport d'électricité contre des démarches externes de remise en cause (demandes de démontage par des riverains...) • Assurer l'indépendance énergétique de la région • Etablir un grand chantier d'enfouissement du transport de l'électricité • Faciliter les initiatives de mutualisation des réseaux pour plus d'efficacité économique - Utilisation du réseau électrique pour le transport d'information - Partage des données • Contribuer aux projets d'économie circulaire notamment sur le volet de la complémentarité des réseaux • « Clauser » les marchés, maîtriser la coordination du déploiement • Analyser la consommation électrique infra régionale
Rationaliser les transports et optimiser les ressources existantes, par le développement des mobilités douces	<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser les axes de transports structurants • Développer l'offre TER et Bus / développer des TC • Développer le transport à la demande et les aires de covoiturage • Améliorer et poursuivre le développement des mobilités douces • Organiser la complémentarité réseaux/infrastructures transports • Favoriser le maillage et l'intermodalité des transports /Interopérabilité régionale tous modes de transports collectifs • Rationaliser les systèmes de transports et mettre en place les moyens nécessaires/valorisation de tous les pôles gares • Identifier un réseau structurant d'itinéraires routiers d'intérêt régional • Organiser les complémentarités des réseaux et infrastructures de transports • Développer un réseau intermodal • Garantir la complémentarité entre les différentes mobilités • Étudier le temps de transport domicile travail et le diminuer en favorisant le transport en commun • Développer des Pôles d'Echanges Multimodaux
Mieux relier les espaces infrarégionaux entre eux et sur leurs franges	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les infrastructures de déplacements, particulièrement en transports collectifs, mieux les connecter et mieux les articuler avec le développement urbain, en s'appuyant particulièrement sur les « hubs » métropolitains et globalement sur les pôles multimodaux existants et ceux dont les projets sont définis • Conforter le réseau des aéroports d'appui y compris à l'international (Le Castellet, La Môle, ...) • Soutenir la création CFA de Signes (Centre d'excellence de Mobilité intelligente) + Campus de la Grande Tourrache



	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la desserte du Parc d'Activités du Plateau de Signes et organiser les connexions à l'échelle régionale • Définir une stratégie globale et phasée et multimodale de desserte des grands équipements : GPMM, Aéroport MP, Gare Marseille St Charles, gare Aix TGV • Penser le maillage inter-régional pour les secteurs en limite régionale (Avignon) • Améliorer la desserte du Golfe de Saint-Tropez • Améliorer les liaisons interurbaines et de proximité • Améliorer la liaison Sisteron-Grenoble • Améliorer le réseau de transport régional maillé avec les réseaux métropolitains et urbains • Conforter la liaison Côte d'Azur-Italie • Développer les liaisons interurbaines • Mettre en place des schémas de desserte TC sans limites départementales • Faciliter le déplacement de l'habitant qui peut se déplacer quelles que soient les limites administratives
<p>Structurer le territoire par un maillage hiérarchisé des équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Scorer l'enracinement des activités économiques • Flécher les équipements et services vers les centres • Structurer un réseau de PEM • S'accorder sur les grands principes d'aménagement, voire des outils à préconiser/prescrire : desserte préalable des ZA et zones d'emplois nouvelles (et priorité pour l'existant), contrats d'axe, caractéristiques des pôles d'échanges selon leur « rang » • Lancer un programme local de reterritorialisation de l'économie • S'appuyer sur les atouts de la multipolarité, point d'appui pour équilibrer le territoire, décliner et hiérarchiser les objectifs de développement • Repenser le maillage des équipements d'enseignement, de santé, d'enseignement supérieur, etc. • Soutenir les projets locaux d'équipements publics • Favoriser des actions développement équilibré (ENS de proximité/rôle social) • Développer les solidarités entre les territoires • Assurer un maillage régional équitable en offre de services de transport de qualité • Promouvoir un développement équilibré du territoire régional, et conforter une armature urbaine lisible • Equilibrer la répartition des équipements, en particulier les sites à enjeux pour la Région • Développer les OIR autour des enjeux des centralités moyennes, en relais des métropoles et piliers d'une armature régionale • Développer le tourisme infra régional • Repartir les investissements publics et les équipements en fonction des besoins des territoires en recherchant à réduire les déplacements tout en favorisant les échanges entre territoires • Veiller au maintien de l'équilibre rural-urbain • Equilibrer la répartition des équipements • Organiser promouvoir les territoires hors métropole (exemple : air urbaine d'Avignon) • Mettre en perspective le développement des centres secondaires • Mettre les pôles secondaires en réseau
<p>Conforter le développement des métropoles en prenant en compte leurs territoires, faciliter leur accessibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Articuler les schémas régionaux et métropolitains : viser une déclinaison opérationnelle et métropolitaine des orientations régionales (SRDEII et Agenda de développement économique de la métropole AMP, SRADDET et SCoT métropolitain / Agenda de la mobilité) • Rééquilibrer le territoire en prenant en compte les systèmes fonctionnels de Fréjus-St Raphaël, de Draguignan, de Brignoles-St Maximin, du golfe de St Tropez, du Luc-le Cannet des Maures, du Pays de Fayence • Trouver un équilibre entre la future Métropole toulonnaise et le restant du territoire et les autres centralités d'équilibre • Veiller aux cohérences entre métropoles et Région • Conforter les fonctions métropolitaines



	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les fonctions métropolitaines de Toulon, notamment en matière de culture, d'enseignement supérieur • Conforter les fonctions métropolitaines des grandes aires urbaines • Doter le Pays de Fayence d'un lycée • Faciliter les contournements routiers des agglomérations • Réduire la congestion sur les réseaux routiers et dans les espaces métropolitains • Prioriser le développement urbain autour des PEM
Soutenir le fonctionnement des espaces ruraux	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux zones rurales d'exprimer leur potentiel de développement • Intégrer les centres ruraux dans le maillage et le développement du territoire • Ne pas conforter que les centres • Intégrer les centres ruraux dans le maillage et le développement du territoire • Ne pas marginaliser les territoires ruraux et les cantonner à un rôle périphérique de grandes métropoles
Promouvoir l'activité fluviale et portuaire	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménager le quai fluvial du Tonkin en darse 1 du GPMM à Fos pour approvisionnement en granulats • Entretien l'accès fluvial jusqu'à Marignane (besoins en granulats notamment) • S'appuyer sur l'étang de Berre
Définir de nouvelles modalités de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les échanges prospectifs entre collectivités et gestionnaires de réseaux pour faciliter un développement concerté et optimisé • Favoriser la mutualisation des services • Faire de l'échelle SCOT/EPCI, le périmètre de négociation et de mise en œuvre des CRET • Organiser une réelle concertation avec les populations et les acteurs locaux • Mettre en place un suivi et un pilotage de la mise en œuvre du SRADDET : dire comment les intentions retenues seront mises en œuvre • Mettre en place des conférences d'échanges et de perspectives inter SCoT • Mobiliser les fonds européens et nationaux pour le cofinancement de projets prioritaires (foncier, requalification infrastructures de transports, portes d'entrée notamment...)
Qualifier les centres urbains pour les rendre attractifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabiliter les espaces publics dans les centres • Maîtriser l'urbanisation dans les couloirs sous les lignes électriques, pour éviter de futurs conflits de voisinage et favoriser le maintien d'espaces agricoles ou naturels • Soutenir l'animation culturelle • Cartographier les activités pollinisatrices • Soutenir la redynamisation commerciale



3.4. En synthèse

Sur les 3 orientations de la ligne directrice 2, les objectifs « proposés » convergent globalement.

On retrouve pour les 3 orientations les thèmes suivants :

- La qualité des centres urbains : par le soutien à une offre de proximité, des espaces publics travaillés...
- La mise en accessibilité des différents espaces par le développement d'une mobilité douce mais aussi la structuration du territoire autour de PEM
- La définition d'une véritable stratégie foncière, outil structurant pour réaliser les objectifs fixés
- L'équipement du territoire en nouvelles technologies, comme une réponse au désenclavement des territoires ruraux et alpins

Il ressort néanmoins fortement de ces contributions que cette ligne directrice doit s'appuyer sur une vision claire de l'armature territoriale régionale permettant d'identifier les différents espaces régionaux de développement, à relier, à équiper, à « désenclaver » ... les grands équipements à accompagner, etc. et l'inscrire dans une vision stratégique de développement et d'aménagement à 20 ans.

Sur la première orientation, relative à la dynamisation et la qualification des centres-villes, l'accent est logiquement mis sur le fait de favoriser le commerce de proximité. La revalorisation pousse à prendre en compte l'ensemble des thématiques qui représentent aujourd'hui un enjeu. Ainsi, la mobilité et le stationnement, en lien avec les commerces notamment, la requalification de l'habitat en centre-ville qui est tendanciellement vacant, ou encore la mise en place d'actions plus générales pour le développement global des centres sont évoquées par les répondants. Pour remplir ces enjeux, les outils de planification sont par ailleurs mis en avant. Ils doivent permettre notamment de mieux organiser le territoire pour avoir des centres dynamiques, des terres agricoles préservées et des territoires équilibrés. Enfin, le maintien d'actions culturelles est une intention fortement exprimée dans le cadre de cette première orientation.

La seconde et troisième orientations de cette ligne directrice ont produit des intentions qui se rapprochent. En effet, les outils de planification doivent permettre d'avoir à la fois une bonne maîtrise de l'espace, en même temps qu'ils garantissent une structuration pertinente du territoire avec un équilibre entre les centres urbains et les territoires ruraux. Cet équilibre est particulièrement souhaité dans le déploiement des réseaux numériques qui sont vus comme un outil de maintien de l'attractivité des territoires plus reculés.

Dans ces deux cas la mobilité représente également un enjeu. L'objectif pour les répondants est à la fois de mailler le territoire de manière équilibrée, de s'appuyer sur les infrastructures existantes pour développer une urbanisation cohérente, de favoriser les nouvelles mobilités et l'intermodalité et enfin s'appuyer sur le transport fluvial, véritable atout du territoire.

Un des enjeux fondamentaux dans les deux cas est la stratégie à adopter vis-à-vis des terres agricoles. En plus de leur préservation, il y a une réelle volonté de les valoriser afin de pérenniser l'activité agricole dans la Région.

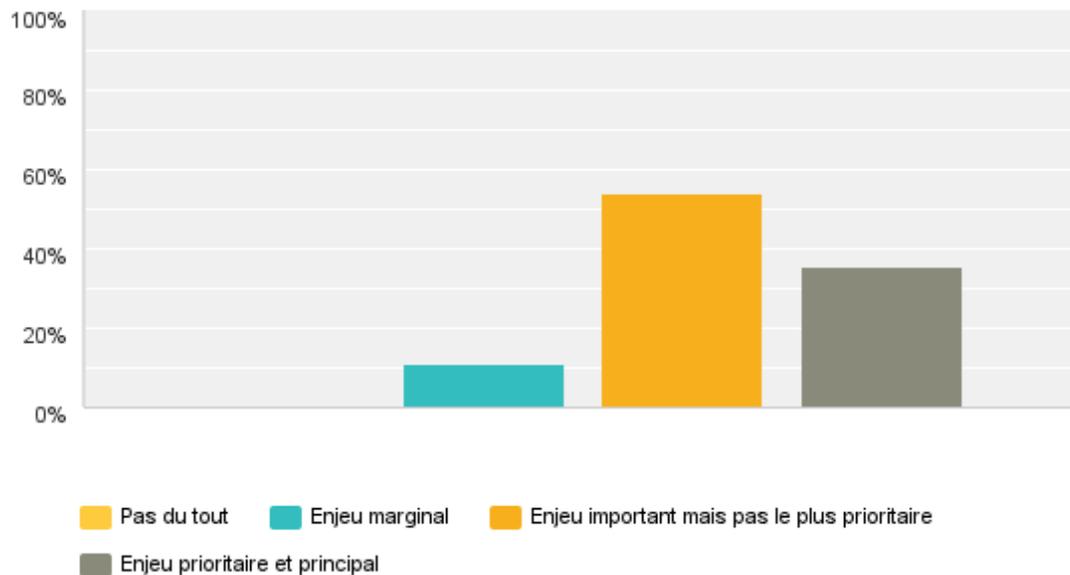
4. LIGNE DIRECTRICE 3 : CONCILIER EGALITE ET DIVERSITE DES TERRITOIRES

4.1. Orientation 1 : Cultiver les atouts des territoires ; réaliser leurs potentiels économiques et humains

4.1.1. Degré d'importance de l'orientation

Q52 Orientation 7 : Cultiver les atouts des territoires, réaliser leurs potentiels économiques et humains

Réponses obtenues : 65 Question ignorée : 274



Source : questionnaire SRADDET PACA

Cet enjeu a été jugé important et prioritaire par 45% des répondants. Le même nombre de personnes juge cet enjeu important mais pas prioritaire.

4.1.2. Actions / objectifs proposés

Les propositions ont été regroupées par grande famille thématique.

Thèmes	Propositions d'objectifs/d'actions
<p>Construire une politique ambitieuse en matière d'emploi et de formation adaptés à la structure économique régionale et son évolution</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser / développer l'offre d'enseignement supérieur • Accompagner le développement de la recherche • Conditionner l'aide à la recherche à ses applications régionales • Mise en cohérence des offres de formation • Promouvoir la formation et l'apprentissage, notamment pour des emplois qualifiés à très qualifiés • Conforter les organismes de formation implantés au cœur des territoires • Créer et attirer les talents et pourvoir en compétences en priorité les grandes filières d'excellence • Répondre aux besoins de recrutement des entreprises en développant des formations adaptées / Des formations ciblées
<p>Favoriser le développement d'une économie inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour les personnes les plus éloignés de l'emploi • Réduire les inégalités sociales par la formation, l'accès aux services et aux transports • Conduire les publics sous qualifiés vers l'emploi • Favoriser l'accès à l'emploi par des mesures incitatives (formation, fiscale, tuteur...) • Développement des démarches de GPEC • Mettre l'emploi au cœur des politiques régionales • Soutenir des opérations créatrices d'emplois • Participer à l'émergence et au développement des jeunes entreprises innovantes, qui contribuent à réinventer nos métiers et forment le socle des emplois de demain. • Soutenir les initiatives économiques (dont ESS) porteuses d'emplois et de services nécessaires à l'attractivité des territoires <p>Maintenir et développer si nécessaires des Espaces Territoriaux d'Accès aux Premiers Savoirs</p>
<p>Faire des territoires ruraux, des territoires porteurs d'innovation et de créativité / Inventer un modèle rural régional qui fasse référence à l'échelle nationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier l'économie des territoires ruraux • Soutenir l'implantation rurale • Valoriser Patrimoine naturel/vecteur économique majeur • Axer les interventions des Parcs Naturels Régionaux sur les ressources naturelles et la biodiversité, enjeux à intégrer par la suite au sein des différents projets • Généraliser à tous les Parcs Naturels Régionaux des conventions de partenariats comprenant des engagements respectifs pour la préservation des paysages, pour la biodiversité, pour l'enfouissement à coûts partagés de lignes électriques pouvant constituer des points noirs sécuritaires sur l'avifaune, pour la pédagogie sur la transition énergétique et écologique associées aux réseaux électriques intelligents, pour la déclinaison des trames vertes et bleues. Ce type de convention existe déjà sur le PNR Alpilles et pourrait faire l'objet d'une convention cadre avec la Région. • Préserver les ressources, les espaces naturels naturelles et la biodiversité • Développer les énergies renouvelables dans les territoires ruraux • Politique de Défense des Forêts Contre les Incendies(DFCI) intimement associée à une politique de valorisation de la biomasse bois • Soutenir les initiatives économiques (dont ESS) porteuses d'emplois et de services nécessaires à l'attractivité des territoires • Encourager les projets innovants de tous les territoires • Promouvoir les petites industries agroalimentaires locales • Etudier la possibilité d'une OIN pour le projet de château Grime (Commune de Saint-Paul-en-Forêt)



<p>Structurer le secteur des industries créatives s'appuyant sur les savoirs faire locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager et développer l'artisanat d'art • Développer l'économie des "arts du spectacles" • Conforter le développement de la filière bio • Maintenir les cultures et filières économiques • Accompagner la restructuration des outils qui permettent aux savoir-faire locaux de s'exporter (MIN de Provence sur Châteaurenard) • Développement du numérique • Valoriser l'économie maritime de pointe sur l'aire toulonnaise, liée notamment à la présence de la marine militaire, et à une concentration d'entreprises industrielles et technologiques au service de la maintenance et réparation navale, de la sécurité et sûreté maritimes, des technologies marines et sous-marines, de la recherche, etc. • Favoriser la pisciculture eau douce et eau de mer • Promouvoir l'économie de la mer et du littoral tout en favorisant les espaces naturels facteurs d'attractivité •
<p>Construire une destination attractive et développer le marketing territorial et touristique durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des espaces stratégiques de développement et leur place dans la multipolarité, définir leur vocation (urbaine, économique, commerciale...), l'intensité et les modalités de leur développement • Soutien aux métropoles et OIN • Conforter le rayonnement des métropoles • Développer les fonctions métropolitaines de l'aire toulonnaise : enseignement supérieur, infrastructures sportives et de loisirs, équipements culturels, aménagements portuaires et aéroportuaires, technopole, politique du logement, aménagement des centres-villes, transports en commun notamment ferroviaires, tertiaire industriel péri productif (services supérieurs aux entreprises dans les domaines des services financiers, logistiques, de l'information et de la communication, de l'ingénierie, etc.), fonctions administratives (politiques, économiques, sociales) • Une marque régionale forte • Raconter l'histoire régionale et son patrimoine • Mettre en lien la stratégie touristique régionale avec les offices de tourisme et en conformité avec le SRDII (identifier attentes du marché, définir le positionnement et la politique d'accueil, travailler à la complémentarité entre territoires pour éviter la concurrence...) • Maintenir de beaux paysages support de l'économie touristique • Valoriser le rayonnement international du golfe de St Tropez, qui est une vitrine du Var et de la Région pour de très nombreuses personnalités étrangères du monde de la politique, de l'économie et de la finance • Faire le choix d'un tourisme durable • Développer le tourisme • Diversifier les territoires touristiques • Créer un projet touristique innovant et d'ambition mondiale permettant de rendre visible la métropole d'Aix-Marseille dans le monde entier. • Promouvoir le développement économique dans le tourisme • Préserver le patrimoine culturel • Développer les retombées économiques des festivals et des grands événements "populaires"
<p>Développer une ingénierie de projet intégratrice des territoires et des initiatives locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en œuvre des projets de territoire à l'échelle des SCOT • CRET à l'échelle EPCI/SCOT - OIR –PNR • Créer des pôles de coopération économique des moyens et hauts pays • Mettre en place des conférences d'échanges inter SCoT



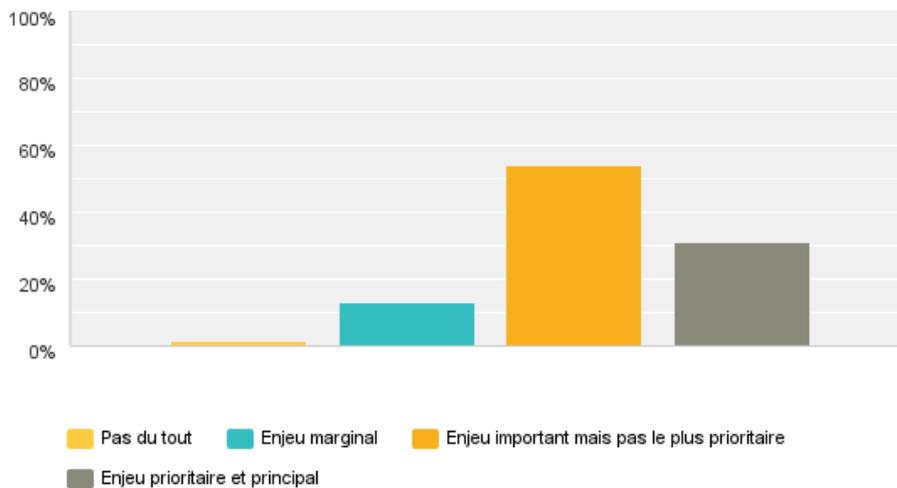
	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les regroupements entre services publics et entreprises des proximités (TPE) pour créer des masses visibles et des lieux d'échanges. • Outiller les territoires pour accompagner les porteurs de projets • Bâtir de la confiance dans le dialogue • Valoriser les initiatives collectives • Animer les réseaux dans le cadre d'une gouvernance générale
<p>Désenclaver les territoires par le développement de l'accès aux services et la confortation de la fonction de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des schémas d'accueil d'activités économiques équilibrer urbain/périphérie • Maintenir le tissu commercial de proximité • Equilibrer le tissu économique • Equilibrer les moyens par territoire/bassin de vie multifonctionnel • Organiser la diversité plutôt que l'égalité • Accès aux Equipements de Services au Public • Maintenir l'accès aux services en zone de montagne et dans les territoires ruraux • Se mobiliser contre les déserts des services • Développer la présence des services publics dans les zones rurales et dans les quartiers "difficiles" • Maintenir les MSAP • Valoriser le CRIGE

4.2. Orientation 2 : Impulser et animer la mise en capacité des territoires

4.2.1. Degré d'importance de l'orientation

Q59 Orientation 8 : Animer la mise en capacité des territoires

Réponses obtenues : 61 Question ignorée : 278



Source : questionnaire SRADDET PACA

La question de l'impulsion et de la mise en capacité des territoires est un enjeu prioritaire et principal pour 31% des répondants. Elle est également considérée comme un enjeu important mais pas le plus prioritaire par 54% des répondants. Il est par ailleurs un enjeu marginal pour 12% des personnes.

4.2.2. Actions / objectifs proposés

Thèmes	Propositions d'objectifs/d'actions
<p>Améliorer / renforcer la qualité de l'ensemble des réseaux pour favoriser la percolation territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité et bon état des routes • Achever la Ligne Nouvelle • Des réseaux électriques performants • Réseaux d'eau et station d'épuration adaptés et en bon état • Conforter les réseaux de communications • Améliorer et développer la couverture numérique • Garantir le désenclavement numérique • Équipement en fibre optique • Contribuer à un schéma directeur d'implantation des data centers qui intègre les enjeux de développement économique et la mise en œuvre d'infrastructures de fibre optique et de réseau électrique.
<p>Appuyer les territoires dans le développement des filières émergentes et des ressources locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'apprentissage et la formation aux métiers de la transition énergétique, pour s'assurer de l'adéquation entre l'activité économique et la qualification de la main d'œuvre. • Axer le développement autour de l'économie circulaire • Développer les emplois ruraux et peu délocalisables liés à la valorisation du bois et aux productions agricoles de haute qualité • Développer les GPEC • Recueillir l'expression des besoins des entreprises • Fixer les ambitions communes, définir une stratégie économique permettant de créer les conditions de la réussite de tous. • Soutenir les acteurs de l'accompagnement aux entreprises (y compris ESS) • Mettre en place ou soutenir des pépinières d'entreprises (y compris ESS) • Revoir l'analyse du développement local
<p>Appuyer la structuration et la professionnalisation de l'économie touristique régionale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la capacité et la qualité d'hébergement pour tous les publics • Identifier la Vallée du Rhône et plus particulièrement le Vaucluse comme porte d'entrée touristique et économique de la région
<p>Structurer le réseau éducatif et professionnel régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une stratégie régionale de connaissance • Conforter l'enseignement supérieur - Eviter de faire fuir les jeunes • Développer les actions de formation tout au long de la vie • Déployer des centres de formation et d'enseignement / promotion formation – enseignement
<p>Définir un appui ciblé à destination des territoires / populations en décrochage</p>	<p>Ingénierie financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser l'effort européen pour désenclaver les territoires • Intervenir financièrement dans les projets NPNRU <p>Economie, emploi, formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accentuer les effets en matière de création d'emploi dans les territoires où le chômage et la précarité sont les plus importants • Soutien au développement économique des territoires fragiles • Lancer des appels à projets RSE • Création d'un lycée en Pays de Fayence (égalité des chances) • Lutter contre le décrochage scolaire <p>Services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux différents territoires d'accéder au développement et aux services • Faciliter l'offre de soin dans les territoires ruraux • Maintenir un niveau minimum d'équipements dans les territoires ruraux

	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les populations les plus fragiles (Silver économie) • Former les habitants, notamment les jeunes et les seniors à l'usage du numérique • Adapter l'offre de services numériques aux besoins des territoires • Créer des lieux d'accueil des Services Au Public/MSAP • Assurer le maillage des services publics sur le territoire • Soutenir les investissements en infrastructure et équipement permettant de désenclaver les territoires • Concevoir les modalités de désenclavement des territoires ruraux et alpins • Reconnaître que les petites communes n'ont pas toutes de fortes capacités • Savoir que l'enclavement n'est pas uniquement géographique
<p>Développer une ingénierie de projet intégratrice des territoires et des initiatives locales et porteuse de coopérations</p>	<p>Soutien aux politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relayer les politiques spécifiques mise en œuvre à l'échelle infra régionale • Soutien politiques locales en faveur des centralités urbaines • Accompagner les territoires dans leurs stratégies locales (transports, habitat, développement...) • Soutien politiques locales en faveur de l'habitat et des transports • Réaliser des études déplacements, stratégies foncières, habitat a la bonne échelle • Soutien politiques locales en faveur du numérique <p>Développement et soutien à l'ingénierie de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir l'autorité administrative • Promouvoir une labélisation PACA • Développer un pool d'ingénierie régionale • Soutenir l'ingénierie locale • Conforter les conseils de développement de pays, de parcs et d'agglomérations. Aider à leur création dans les com-com... • Urbanisme de projet • Aire des appels à projet plus nombreux, plus simples • Soutenir et encourager les nouveaux modes de financement (crowdfunding par exemple) pour favoriser l'émergence de projets • Accompagner les petites communes et EPCI dans leur développement • Structurer l'observation régionale, l'articuler avec l'observation des territoires • Développer la culture des documents d'urbanisme (PLU, SCOT) • Animation démarches InterSCoT • Mettre en place des projets de territoire et soutenir leur mise en œuvre (tel que les projets d'agglomération) • <p>Structuration et animation des réseaux de coopération public, interprofessionnels, associatifs, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Résonner" à l'extérieur du territoire • Accompagnement inter-filières • Accompagnement des groupements • Mise en réseau des acteurs • Fédérer les acteurs associatifs • Favoriser les réseaux et coopérations entre territoires (recherche de complémentarité et d'unité) • Organiser des échanges entre territoires • Développer des actions d'interterritorialité (contrats de réciprocité...) • Partager les données des experts (gestionnaires de réseaux...) afin d'affiner les diagnostics, enrichir les analyses et adapter les stratégies aux réalités des territoires • Créer une coopération inter métropoles • Mettre en place une gouvernance partagée et multi-acteurs pour disposer d'une vision transversale et coordonnée des projets métropolitains et régionaux



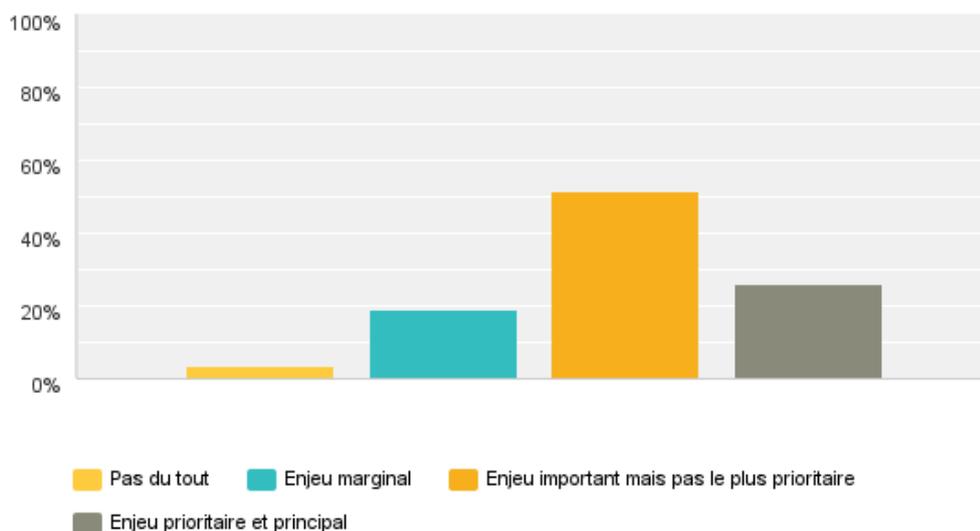
	<ul style="list-style-type: none">• Développer des outils d'animation transversaux et pérennes mobilisant l'ensemble des parties prenantes• Revenir sur la suppression des pays et de leurs conseils de développement
Sensibiliser aux enjeux énergétiques et environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• Conseiller les territoires dans leurs choix stratégiques dans le cadre de la transition énergétique pour la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments, la production locale d'énergie renouvelable, la diminution de la pollution atmosphérique pour ce qui est du transport et la promotion de l'aménagement durable.• Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux• Travailler avec les BE (biodiversité)• Développer et valoriser les potentiels locaux : le tourisme, l'agriculture => contribue à préserver notre capital environnemental et paysager

4.3. Orientation 3 : Adapter des outils et des règles au service d'une diversité de territoires et de situations

4.3.1. Degré d'importance de l'orientation

Q66 Orientation 9 : Adapter des outils et des règles au service d'une diversité de territoires et de situations

Réponses obtenues : 58 Question ignorée : 281



Source : questionnaire SRADDET PACA

L'enjeu d'adaptation des outils et des règles au service d'une diversité de territoires et de situations est considéré par 26% des répondants comme un enjeu principal et prioritaire. Par ailleurs, 51% des personnes le qualifient comme un enjeu important mais non prioritaire et 19% comme un enjeu marginal. Enfin, 4% pense que ce n'est pas un enjeu pour la Région.

4.3.2. Actions / objectifs proposés

Thèmes	Propositions d'objectifs/d'actions
Mettre en place une fonction observatoire de l'aménagement régional	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'objectifs précis sur l'aménagement de l'espace régional (réinvestissement urbain, consommation d'espace...) appuyés sur une armature urbaine lisible • Faire un MOS régional utilisable à l'échelle des SCOT et PLU • Développement de l'observation régionale coordonnée avec les observations locales • Améliorer la connaissance régionale des territoires (spécificités et compétences...) • Observatoires/Agences d'Urbanisme • Mutualiser les outils d'observation et d'analyse : un référentiel commun
Renouveler et actualiser les outils de contractualisation avec les territoires qui garantissent la prise en compte de la diversité des territoires	<ul style="list-style-type: none"> • CRET à l'échelle des territoires des EPCI/SCOT • Mettre en place des projets de territoire et soutenir leur mise en œuvre (tel que les projets d'agglomération avec les contrats d'agglomération ou les anciens PAS) • Poursuivre les politiques de contractualisation • Coordonner les axes stratégiques adoptés dans les différents documents de planification des métropoles régionales (SCOT Métropolitains) / SCOT de la Métropole AMP • Soutenir la mise en place d'une ingénierie locale • Pool d'ingénierie territoriale • Configurer des Intercommunalités cohérentes à l'échelle d'un bassin de vie • Assurer le soutien financier de la Région aux projets opérationnels, études et diagnostics
Organiser le suivi et le pilotage de la mise en œuvre du SRADDET pour garantir la spécificité des territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Etats généraux annuels du SRADDET • Évaluer les SRADDT précédents au regard des grands indicateurs de développement : offre d'emplois, création de richesses sur les territoires, accessibilité des services, temps de trajet et qualité des infrastructures de déplacement, préservation du foncier... • Négocier les objectifs en les nuanciant au regard des spécificités locales • Adaptation des règles / Prendre en compte la spécificité des territoires en adaptant les règles • Revoir les règles avec l'évolution sociétale • Garantir une cohérence entre les documents de planification locaux et les politiques régionales • Privilégier les PPDM, être à l'écoute pour proposer et aider à grandir ensemble. • Impulser des stratégies d'animation locale en s'appuyant sur les instances participatives • Mettre les outils en débat • <i>Soutien aux Associations (Environnement)</i> • <i>Être modeste pour travailler sur le volontariat</i> • Savoir changer d'avis si la situation l'exige • Clarifier rôle et articulation entre ARII et agences de développement économique
Développer la fonction d'animation et de transversalité de la Région	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser des services aux territoires • Redonner sens et moyens à une direction régionale des territoires • Développement du dialogue Région-territoires sur les enjeux d'aménagement • Mise en réseau des acteurs • Partager un Benchmark sur les autres régions, les espaces limitrophes avec un partage des enjeux • Avoir une mission transversale à la Région à qui s'adresser sur des sujets transversaux et qui sert d'interlocuteur unique pour la collectivité et qui coordonne les différentes demandes • Travailler avec les acteurs des territoires • Convention cadre AMP / CCIMP • Fédérer au niveau régional • Développer une animation transversale • Échanger sur les réussites.



	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas prendre en compte les majorités politiques locales • Mobiliser des outils et ressources régionales au service de tous les territoires • Se méfier de la technostructure
<p>Développer des outils spécifiques (charte, contrat, plan) et moyens d'actions sur des problématiques cibles</p>	<p>Centres-villes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'émergence d'un plan d'urgence centre-ville avec un plan de financement d'envergure • Engager la signature de chartes centre-ville / collectivités • Mettre en place une ingénierie des grands acteurs du financement et de l'aménagement pour la restructuration des pôles commerciaux et des projets de rénovation urbaine de l'ANRU <p>Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les troupeaux en élevage extensif des prédateurs • Contrat longue durée d'approvisionnement des cantines scolaires avec producteurs locaux • Contrat d'entretien des espaces forestiers avec les éleveurs <p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec monde scientifique (Environnement) • Trouver les points d'équilibre entre production et consommation des ressources naturelles <p>Foncier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les collectivités dans l'élaboration des outils stratégiques (Plan d'Actions Foncières, etc.) <p>Désenclavement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se servir d'ITER pour désenclaver Digne et non pas favoriser seulement Manosque • Mener des actions sur le transport et la mobilité afin de désenclaver les zones les plus isolées • Relancer le thermalisme • Faire venir les diplômés du supérieur

4.4. En synthèse

Sur les 3 orientations de la ligne directrice 3, des convergences sont observées dans les propositions qui sont faites par les répondants.

On retrouve pour les 3 orientations les objectifs suivants :

- Favoriser le développement
- Développer la planification
- Développer la participation citoyenne
- Développer des synergies
- Préserver l'environnement
- Pérenniser l'agriculture

Les intentions en faveur du développement sont diverses. Elles touchent différents domaines de la vie des territoires et sont généralement des propositions en matière de leviers de développement, de relais de croissance et de valorisation des atouts. La recherche de nouvelles sources de valeurs et d'emploi est particulièrement présente.

Les enjeux liés à la planification sont vus comme stratégiques dans l'ensemble des lignes directrices. La planification doit permettre d'identifier les potentiels de chaque territoire et de décliner les actions et outils à mettre en œuvre qui correspondent à la typologie des lieux. Cela suppose un travail fin d'analyse pour avoir une action différenciée et adaptée à chaque territoire.

Les enjeux de mobilisation des acteurs sont également mis en avant par les répondants qui avancent la nécessité d'une participation des habitants, citoyens et associations au projet de territoire. Il est également largement question de la création de synergie entre toutes les forces et échelles du territoire régional. Ce travail en réseau d'acteurs vise à impliquer largement les acteurs publics comme privés.

Enfin, la prise en compte des territoires ruraux trouve sa déclinaison dans plusieurs intentions qui sont développées dans les trois orientations de la ligne directrice. Que ce soit par la préservation de l'environnement, la pérennisation de l'agriculture, ou encore l'amélioration de l'offre de services, les répondants font de l'équilibre territorial et de sa prise en compte dans sa totalité une intention forte.

Sur ces différents thèmes, les orientations ne sont pas structurellement différenciantes, ou les objectifs pour répondre aux 3 orientations, sont les mêmes.

Sur la première orientation, « cultiver les atouts des territoires, réaliser leurs potentiels économiques et humains », l'accent est logiquement mis sur les différents secteurs qui pourraient offrir des relais de croissance pour le territoire. Les principaux secteurs identifiés sont l'économie maritime et fluviale et la diversification des formes de tourisme dans la Région.

Les formes de tourisme qui sont mises en avant sont le tourisme durable et également le tourisme rural.

Par ailleurs, l'éducation, la formation et la recherche sont largement évoquées par les répondants. L'accent est notamment mis sur l'apprentissage qui doit permettre de mieux coordonner la formation des jeunes avec les besoins du territoire en matière de métiers. Par ailleurs, le développement de la recherche et l'implantation de formations supérieures sont particulièrement souhaitées par les répondants. L'objectif global est une mise en cohérence des offres de formation dans la Région.

La seconde orientation intitulée « impulser et animer la mise en capacité des territoires » s'intéresse principalement à la prise en compte de l'ensemble des territoires notamment ceux qui apparaissent comme les plus fragiles a priori. Pour assurer un équilibre territorial et donner toutes les capacités de développement, le déploiement des nouvelles technologies apparaît comme primordiale tout comme le maintien de réseaux performants. Par ailleurs, un besoin d'accompagnement et de soutien des projets territoriaux est demandé. Il doit permettre aux territoires qui n'en ont pas les moyens d'élaborer et mettre en œuvre des projets de territoires. Sans un soutien notamment en ingénierie, il apparaît difficile pour certaines parties de la Région de pouvoir mettre en œuvre des projets ambitieux.



Enfin, en ce qui concerne la troisième orientation « adapter des outils et des règles au service d'une diversité de territoires et de situations », les répondants ont largement évoqué le besoin de développement d'une analyse précise des territoires qui est un préalable à une action adaptée à chacun d'eux. Par ailleurs, comme pour la seconde orientation, une forte demande d'accompagnement, de soutien et d'ingénierie apparaît notamment pour les territoires ayant le moins de moyens et d'outils.



5. Synthèse générale de l'appel à contributions

En synthèse générale, les principaux enseignements de l'analyse de l'appel à contributions sont les suivants :

Une démarche mobilisatrice

Avec près de 40 % de répondants, l'appel à contribution est une démarche qui a mobilisé les acteurs du territoire sollicités. Elle montre l'intérêt de ces acteurs à la contribution de l'élaboration du SRADDET et l'expression de leurs fortes attentes à son égard. La bonne mobilisation peut aussi témoigner d'une interrogation des territoires par rapport à cet objet nouveau qu'est le SRADDET et de toute la vigilance que les territoires auront quant aux différentes étapes de son élaboration et de son contenu.

Une adhésion globale autour des grandes lignes directrices proposées et des intentions associées

Les trois lignes directrices sont considérées comme stratégiques, et prioritaires, par les acteurs du territoire. La ligne directrice 3 (mettre en capacité les territoires) et les orientations associées se distinguent toutefois des deux autres lignes directrices et leurs orientations car elles sont globalement jugées moins importantes par les répondants. La ligne directrice 2 va davantage porter sur les questions et les enjeux liés à la gouvernance du SRADDET et l'articulation entre Région et collectivités. Elle interpelle également la notion d'égalité des territoires et l'importance que cette égalité ne vienne pas obérer les spécificités des territoires mais en soit justement une variable forte d'interprétation.

Des thématiques structurantes et majoritaires dans les contributions

Plusieurs enjeux thématiques traversant les trois lignes directrices ressortent fortement de l'analyse des contributions, à savoir :

- **Les transports et la mobilité** : une volonté forte de mise en accessibilité des différents espaces par un renforcement de l'offre en transports en commun et une structuration du territoire autour de pôles d'échanges multimodaux, de nombreux objectifs relatifs au développement de la mobilité durable et douce,
- **La maîtrise de la consommation de l'espace** (intensification urbaine, confortation des centralités, etc.) et la stratégie foncière associée : une détermination pour la maîtrise de l'étalement urbain, des objectifs de définition d'une véritable stratégie foncière régionale
- **La préservation des ressources naturelles**, soit le « pendant » du point précédent : l'importance de la préservation de l'environnement (ressources et paysages) et de la pérennisation de l'agriculture en faveur de l'attractivité et de l'équilibre territorial

Des attentes fortes autour du rôle et de la posture de la Région

L'analyse de l'ensemble des propositions laisse d'abord transparaître une volonté de renforcer la fonction d'entraînement et de leadership de la Région. Les acteurs du territoire sont en attente d'une Région qui donne le cap, porte une vision régionale et cadre les conditions de sa mise en œuvre.

Elle montre également l'expression d'un besoin autour d'une fonction de régulation infra territoriale. La nécessité de fixer des objectifs en termes de mobilité infra territoriales revient par exemple souvent.

Elle met enfin en avant la revendication que la Région joue un véritable rôle pour créer les conditions du dialogue, et de régulation, entre les acteurs et les territoires, à même de forger une cohérence régionale. Ce rôle est d'ailleurs vu comme devant aussi s'étendre à une échelle plus large que le strict périmètre de la région PACA.

La volonté de « rompre » avec un modèle de développement qui est venu fragiliser l'attractivité et la qualité du cadre de vie régionale

Il ressort des contributions des attentes autour d'un SRADDET ambitieux et exigeant à même d'être en capacité d'accompagner un changement de modèle de développement. On note ainsi une convergence des propositions des acteurs en faveur d'un SRADDET « rigoureux », « limitant » voire « contraignant » en matière de développement urbain, accordant une large place à la transition énergétique, la mobilité propre et l'urbanisme raisonné.

Il transparaît donc la volonté des acteurs de s'appuyer une région animatrice des territoires, et encadrante sur l'aspect de l'aménagement du territoire tout en étant porteuse d'une vision régionale de l'aménagement durable des territoires au service de tous les territoires infrarégionaux.